

Notes sur les sacrifices

Extrait

Lévitique 1-9

Chapitre 1 — De l'holocauste.....	2
De l'offrande du gâteau — Lév. 2 et 6, 7-11.....	6
Du sacrifice de prospérité — Lév. 3 et 7, 11 et suiv.....	10
Des sacrifices pour le péché et pour le délit — Lév. 4 ; 5 ; 6, 17-23 ; 7, 1-21.....	15

M.E. 1863 pages 221-233

Les premiers chapitres du Lévitique font passer successivement devant nous les diverses sortes de sacrifices, pour nous occuper ensuite de la sacrificature, et poser ainsi les bases sur lesquelles sont établies nos relations avec Dieu.

Les offrandes faites par feu de bonne odeur à Jéhovah, savoir l'holocauste, l'offrande du gâteau et le sacrifice de prospérité ou d'action de grâces, sont réunies sous un seul chef (chap. 1, 1) : dans les chapitres 1 à 3, chacun de ces sacrifices a son caractère particulier. Le chapitre 4 traite des transgressions positives dans ce qui est contraire à la conscience, et du sacrifice pour le péché qu'elles rendent nécessaire. À partir du verset 14 du chapitre 5 jusqu'à la fin du chapitre, nous avons affaire au sacrifice pour le délit, sacrifice qui se rapporte à tout ce qui, dans la conduite d'un homme, peut constituer un tort envers Dieu ou envers les hommes. Au verset 7 du chapitre 6, commencent les règlements relatifs à ces divers ordres de sacrifices, et en particulier ce qui a trait au droit et à la manière d'y participer. Dans les chapitres 8 et 9, les sacrificateurs sont établis dans leur charge.

Ce qui fait la valeur de toutes ces offrandes que Dieu avait ordonnées, c'est qu'elles sont des figures de l'œuvre du Seigneur Jésus Christ. Nous sommes appelés à y contempler Christ Lui-même (comp. Hébr. 9 et 10), et à apprendre en même temps par elles sur quelles bases sont établies nos relations avec Dieu (comp. Hébr. 9, 19-22). Plusieurs des caractères, sous lesquels le Seigneur Jésus nous est ainsi présenté, se réalisent, dans une certaine mesure, dans le croyant, comme aussi ce qu'Il a opéré opère efficacement en nous. *Un acte de Christ a accompli tous les sacrifices : Il a fait la propitiation ; Il a porté le péché, et nous avons communion avec Lui, nous nourrissant de ce qui a été offert pour nous.*

Dans le Lévitique, Dieu ne parle pas du haut du Sinaï, mais « du tabernacle d'assignation » (chap. 1, 1). Au Sinaï, Dieu avait proclamé la loi ; Il avait déclaré ce que Sa justice exigeait de l'homme vivant sur la terre, et Israël avait accepté de ne jouir de la faveur de Dieu qu'à la condition d'avoir satisfait d'abord à ces exigences ; le peuple avait expressément déclaré : « Nous ferons tout ce que Jéhovah a dit » (Ex. 19, 5-8 ; 24, 1-3) ! Mais avant même que Moïse fût descendu de la montagne avec les tables que Dieu avait écrites, Israël avait déjà méconnu l'autorité de Dieu en faisant le veau d'or (Ex. 24, 12 et suiv. ; 32, 1 et suiv., 15-19). C'en était fait de l'alliance ; elle était violée et brisée du côté du peuple. Israël avait failli à l'engagement volontaire qu'il avait pris, de faire tout ce que Jéhovah avait dit ; il avait rejeté Dieu, et sa honte était mise à découvert devant ses ennemis, comme il en serait de nous-mêmes, si nous étions obligés de nous tenir devant nos ennemis dans notre propre justice¹.

Sur quel principe l'homme pouvait-il maintenant trouver accès auprès de Dieu ? La

¹ Voyez Ex. 25-27 ; 30, 1-21 ; 40, 17-38 ; Hébr. 8 ; 9.

loi, sous laquelle il s'était volontairement placé, n'avait servi qu'à manifester le mal qui était en lui (comp. Rom. 3, 20 ; 4, 15 ; 7, 7). Dieu pouvait-Il traiter avec ceux qui venaient de Le rejeter et les reconnaître dans leur méchanceté ? Pouvait-Il renier Son caractère ? — Non, il était désormais impossible que Dieu traitât avec les hommes sur la terre ; mais Dieu pouvait mettre l'homme en communication avec Lui dans le ciel, par grâce en Jésus Christ ; et dans l'ordonnance du tabernacle et tout l'ordre de choses qui s'y rattache, nous apprenons sur quelles bases et selon quel principe cette communication est établie.

L'établissement du tabernacle nous est présenté sous deux points de vue entièrement différents, savoir comme développement des conseils de Dieu dans la grâce, et comme exposition des moyens de retour à Dieu accordés à ceux qui avaient été coupables du péché qui donna lieu à ce développement et le nécessita. Toute la structure du tabernacle était conforme au modèle donné par Dieu sur la montagne ; elle était une image des choses célestes, avant que le péché des Israélites eût détruit leur privilège d'une communication directe avec Dieu et elle représentait par conséquent des principes qui trouvent leur accomplissement dans le parfait tabernacle qui n'a point été fait de main (Ex. 25, 40 ; Act. 7, 44 ; Hébr. 8, 2, 5 ; 9, 11, 23, 24). Mais l'économie du tabernacle ne fut réellement établie qu'après l'idolâtrie du veau d'or, alors que l'indignation de Jéhovah contre le péché avait déjà éclaté. Du trône du sanctuaire Dieu suppléa ainsi dans Sa grâce, par l'intercession du souverain sacrificateur et l'aspersion du sang, aux besoins d'un peuple déchu. Il érigea un lieu où, selon l'image de Sa gloire et aussi selon les besoins de ceux qui cherchaient Sa présence, Il entra en communication avec le peuple, se rendant accessible au pécheur comme au saint, par le moyen d'un médiateur et de sacrifices. « Moïse prit une tente et la dressa hors du camp, l'éloignant du camp ; et il l'appela (la tente ou) le tabernacle d'assignation ; et tous ceux qui cherchaient Jéhovah sortaient vers le tabernacle d'assignation qui était hors du camp » (Ex. 33, 7), et plus tard, au chapitre 40 de l'Exode, il dresse le tabernacle selon tout ce que Jéhovah Lui-même avait commandé, et Dieu y habite par Sa gloire (Ex. 40, 16-38).

Ce tabernacle, dressé selon le modèle que Moïse avait vu sur la montagne, était composé de trois parties principales : *le saint des saints*, où Dieu entra en communication avec Moïse (Ex. 25, 22 ; Hébr. 9, 3-5) ; *le lieu saint*, où les sacrificateurs accomplissaient leur service journalier (Hébr. 9, 2) ; et *le parvis*, ou cour extérieure, où l'adorateur se présentait en premier lieu, et où se trouvaient l'autel des holocaustes et la cuve d'airain (comp. Ex. 25-27 ; 30, 1-21 ; 40, 17-38 ; Hébr. 8 ; 9).

Dieu donc, dans le Lévitique, n'apparaît pas comme un législateur dans la gloire terrible de Sinäi, devant laquelle Moïse même était épouvanté et tout tremblant (voyez Hébr. 12, 18-21) ; mais il parle « du tabernacle d'assignation », et déclare selon quelles conditions nous pouvons nous approcher de Lui pour jouir de Sa présence (comp. Ex. 25, 22 ; 29, 42, 43, 45 ; Hébr. 12, 25).

Chapitre 1 — De l'holocauste

Le premier lieu d'accès auprès de Dieu, c'est « l'autel des holocaustes » dressé dans le parvis du tabernacle.

À cet autel Dieu se manifeste en justice, tout en se rendant accessible au pécheur, en grâce, par le sacrifice de Jésus Christ. Dieu s'offre ici à la foi du fidèle, non dans Son être spirituel et comme souverain objet de l'adoration des saints, mais dans Ses relations avec les pécheurs. Ceux-ci s'approchent de Lui sous le bénéfice de cette œuvre dans laquelle, par la puissance opération du Saint Esprit, Christ s'est offert à Dieu sans tache, devenant ainsi, après avoir satisfait à toutes les exigences de sa justice, cette bonne odeur de sacrifice qui monte continuellement vers Dieu.

Pour pouvoir entrer dans le sanctuaire, il fallait en effet que celui qui se présentait fût lavé du péché, qu'il trouvât un sacrifice qui fit la propitiation et lui ouvrît le chemin vers

Dieu. Mais où trouver ce sacrifice ? Un homme eût-il eu la volonté de se donner, n'était pas en état de le faire, car il était lui-même un pécheur (comp. Ex. 32, 31-33). Mais le Fils de Dieu a dit : « Voici, je viens, il est écrit de moi au rôle du livre, pour faire, ô Dieu, ta volonté ;... ta loi est au-dedans de mes entrailles ;... tu n'as pas voulu de sacrifice, ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps » (Ps. 40, 6-8 ; Hébr. 10, 6-8). Dieu Lui a formé un corps, et dans ce corps habita Celui qui fut l'obéissance même : « Tu m'as creusé des oreilles ». Lui, Il a la volonté et la capacité de se donner, et Il prend la forme d'un serviteur et se rend obéissant aux commandements de Jéhovah.

L'holocauste était, par excellence, un sacrifice volontaire ; celui qui l'offrait, le présentait de son bon gré : « Si quelqu'un d'entre vous offre à Jéhovah etc. » (v. 2). Christ aussi s'est présenté volontairement pour accomplir le dessein de Dieu ; Il se donne tout entier pour faire la volonté de Dieu, quelle qu'elle puisse être : « Voici, je viens, il est écrit de moi au rouleau du livre. Mon Dieu, j'ai pris plaisir à faire ta volonté, et ta loi est au-dedans de mes entrailles » (Hébr. 10, 7). Et ailleurs, parlant de Sa vie, Il dit : « Personne ne me l'ôte ; mais je la laisse de moi-même ; j'ai le pouvoir de la laisser et le pouvoir de la reprendre ; j'ai reçu ce commandement de mon Père » (Jean 10, 18). Muet dans Ses souffrances, nous voyons que Son silence était le résultat d'une parfaite et profonde détermination de s'offrir, par obéissance, pour la gloire de Dieu ; et, Son nom en soit béni, c'est un service qu'Il a parfaitement accompli.

La victime devait être excellente et immaculée : « un mâle sans tare » (v. 3), préfigurant ainsi « l'Agneau sans défaut et sans tache, préconnu dès avant la fondation du monde, mais manifesté dans les derniers temps pour nous », « Celui qui par l'Esprit éternel s'est offert à Dieu sans nulle tache » (1 Pier. 2, 19, 20 ; Hébr. 9, 14).

Ce qui a été, en Jésus, unique et sans exemple, c'était Sa justice. D'autres que Lui avaient possédé et devaient posséder encore le pouvoir dont Il était revêtu comme homme (de Sa part, sans doute, mais réellement) ; mais la justice et la vérité parfaites, Christ seul a pu les manifester. Tous les efforts de Satan n'ont servi qu'à mettre en évidence cette perfection. Dans la tentation, Satan essaya d'engager le Seigneur à manifester Sa puissance et à sortir, en une manière ou en une autre, du sentier de l'obéissance parfaite ; mais Jésus fut toujours le serviteur obéissant. Jusqu'à ce que la parole fût parvenue à Son oreille Il ne voulait rien faire de Lui-même, car Il était venu pour servir, pour être le modèle parfait de l'obéissance en toutes choses. Satan ayant donc complètement échoué dans Son dessein, se retira de Lui pour un temps, et Jésus retourna en Galilée dans la puissance de l'Esprit dans laquelle Il avait été conduit dans le désert. Mais, plus tard, l'Adversaire revint à la charge et attaqua de nouveau le Fils de Dieu, cherchant à Le détourner de l'obéissance jusqu'à la mort. Le prince de ce monde vint, comme chef de la religion, et comme ayant, dans ce monde, pouvoir sur les Juifs et sur les Gentils. Mais tout est inutile. Jésus dit : « Le chef du monde vient, et il n'a rien en moi ; mais afin que le monde connaisse que j'aime le Père ; et selon que le Père m'a dit, ainsi je fais. Levez-vous, partons d'ici », comme auparavant, « lorsque les jours de son assumption s'accomplissaient », il avait « dressé sa face résolument pour aller à Jérusalem » (Luc 4, 1-13 ; 9, 51 ; 22, 27, 39-46 ; Matt. 20, 28 ; Jean 4, 31-34 ; 8, 28 ; 5, 19-21 ; 12, 49, 50 ; 14, 30, 31 ; 15, 10 ; Phil. 2, 5-11 ; Éph. 5, 1, 2 ; 1 Pier. 2, 21-24).

C'est par ce chemin de l'obéissance que Jésus se rend Lui-même volontairement à la porte du tabernacle, et que, de Son plein gré, Il s'offre à Dieu pour nous. Dans le type, sans doute, la victime et celui qui l'offrait étaient distincts, mais l'acte dans lequel l'adorateur posait ses mains sur la tête de la victime (v. 4) les identifiait l'un avec l'autre, comme Christ s'est offert et a été en même temps la victime, car pour introduire des pécheurs devant Dieu, il fallait non seulement que Jésus observât la loi, mais encore qu'Il devînt obéissant jusqu'à la mort, la mort même de la croix. Il prêcha la justice dans l'assemblée (Ps. 40, 8, 9), mais les hommes haïssaient la justice ; Il fit toute espèce d'œuvres de miséricorde et de bénédiction, mais les uns Lui portaient envie, les autres se moquaient de Lui. Il fallut qu'Il

devînt un sacrifice; il fallut que Son sang fût répandu pour que nous pussions nous approcher de Dieu.

Celui qui s'approchait devait égorger la victime devant Jéhovah, ce qui complète la ressemblance du type avec Christ, quoique évidemment, Christ n'ait pas pu s'ôter la vie à Lui-même; mais Il la donna de Lui-même, Il la laissa devant le Seigneur : « Personne ne me l'ôte; mais je la laisse de moi-même; j'ai le pouvoir de la laisser et j'ai le pouvoir de la reprendre; j'ai reçu ce commandement de mon Père » (Jean 10, 17, 18). C'était là, dans la cérémonie de l'offrande, la part de celui qui offrait; ce fut de même la part de Christ en tant qu'homme. Dans la mort de Christ, l'homme ne voit que le jugement de l'homme, la puissance de Caïphe, ou celle du monde; il pourrait penser que Christ était, quant à Lui-même, sous l'obligation de mourir, mais comme il est dit, Il avait *le pouvoir* de laisser Sa vie, personne ne la Lui ôta, et Il la laissa, s'offrant Lui-même devant le Seigneur volontairement, après être venu d'abord comme « le Juste » jusqu'à la porte du tabernacle. Jésus s'anéantit *Lui-même*, se rendant obéissant jusqu'à la mort, afin que, par ce moyen, la majesté et l'amour de Dieu pussent être mis pleinement en évidence. Ainsi l'homme, dans la personne de Christ, est réconcilié avec Dieu. Dieu a été glorifié dans l'homme, aussi parfaitement que, dans l'homme, Il avait été parfaitement déshonoré (je dis l'homme, et non pas les hommes) (comp. 2 Cor. 5, 18, 19; Rom. 5, 10; Hébr. 10, 1-18; Jean 17, 4, 5; Col. 1, 22, etc.).

Nous arrivons ainsi à ce qui, dans le sacrifice, concernait le Seigneur et le sacrificateur : l'offrande devait être soumise au feu de l'autel de Dieu. Elle était coupée par pièces, lavée et abandonnée ainsi, selon la purification du sanctuaire, au jugement de Dieu, car le feu, comme symbole, figure toujours le jugement de Dieu (v. 5-9). Quant au lavage d'eau, il rendait typiquement le sacrifice pur, comme Christ l'est essentiellement. Mais il est important de remarquer que la purification de l'offrande et la nôtre sont basées sur le même principe, et qu'elles le sont selon la même mesure. Nous sommes « sanctifiés par l'Esprit pour l'obéissance ». Jésus est venu pour faire la volonté de Son Père; et ainsi, parfait dès le commencement, Il apprit cependant l'obéissance par les choses qu'Il a souffertes (1 Pier. 1, 2; Hébr. 5, 7, 8). De plus, cette purification par l'eau, quand il s'agit de nous, a lieu par la Parole; et Christ dit pour Lui-même : « l'homme vivra de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matt. 4, 4). Il y a, évidemment et nécessairement ici, cette différence que Christ était la vie et avait la vie en Lui-même (Jean 1; 5), tandis que nous, au contraire, nous recevons cette vie de Lui.

Christ s'offrit tout entier à Dieu, pour que la gloire de Dieu fût rétablie et revendiquée en Lui : Sa vérité, Sa justice, Son amour, Sa majesté subissant en même temps pleinement le jugement divin. Le feu doit éprouver ce qu'Il est : Il doit être « salé de feu ». La parfaite sainteté de Dieu, dans toute la puissance de Son jugement, éprouve au plus haut degré tout ce qui est en Jésus. La sueur de sang qui découle de Son corps, la touchante prière qu'Il adresse au Père dans le jardin, la profonde angoisse qu'Il ressent sur la croix, dans la conscience de Sa justice, ce cri : « *Pourquoi* m'as-tu abandonné? » qui demeura sans réponse, quant à un soulagement actuel, jusqu'à ce que l'expiation fût accomplie;... tout cela nous montre le Fils de Dieu pleinement mis à l'épreuve. Un abîme appelait un autre abîme; toutes les vagues et les flots de Jéhovah ont passé sur lui. Mais de même qu'Il s'est offert tout à fait volontairement à cette épreuve qui allait tout juger jusqu'au fond de Son âme, ainsi aussi le feu de ce jugement qui éprouva Ses plus secrètes pensées, n'a pu produire qu'une bonne odeur à Jéhovah². Sa vie consumée comme un holocauste, sur la croix, fut un sacrifice infiniment agréable à Dieu.

Quand Noé offrit son holocauste, il est dit que « l'Éternel flaira une odeur d'apaisement, et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes ;

2 Il est remarquable que le mot hébreu, employé pour l'acte de brûler l'holocauste, est le même que celui dont l'Écriture se sert quand elle parle de brûler l'encens — et qu'il n'est pas le même que celui qu'elle emploie quand il s'agit de brûler l'offrande pour le péché.

car l'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse ; et je ne détruirai plus tout ce qui vit, comme j'ai fait ». Dieu s'était repenti d'avoir fait l'homme, et Il en avait eu un grand déplaisir dans Son cœur ; mais maintenant, en flairant cette bonne odeur, le Seigneur dit dans Son cœur : « Je ne maudirai plus ». Telle est la parfaite satisfaction que Dieu trouve dans l'offrande que Christ a faite de Lui-même. Il n'est pas ici question du péché qui Lui fut imputé, des iniquités de Son peuple dont Il se chargea, mais de la perfection, de la pureté et du dévouement de la victime jusqu'à la mort, pour la gloire de Dieu ; et c'est là ce qui monta, comme une bonne odeur, devant l'Éternel ; et nous sommes présentés à Dieu selon cette satisfaction de Son cœur dans la bonne odeur de ce sacrifice. — Quelle pensée réjouissante pour nous ! Nous sommes agréés nous-mêmes, agréés dans le Bien-aimé, selon toutes les délices que Dieu trouve dans la bonne odeur de ce sacrifice. — Dieu est-Il parfaitement glorifié en Christ, en tout ce que Christ est ? Dans ce cas, Il est aussi glorifié en nous recevant. — Trouve-t-Il Ses délices en Christ, et en ce que Christ a fait ? Dans ce cas, Il trouve aussi Ses délices en nous. Cette bonne odeur monte-t-elle toujours en Sa présence, comme un mémorial des plus agréables à Ses yeux ? Nous aussi, nous Lui sommes présentés selon cette même efficacité d'acceptation. Il n'est pas seulement question ici de nos péchés effacés par l'acte d'expiation ; mais il s'agit encore de la perfection de Celui qui accomplit cet acte, et de la bonne odeur de Son sacrifice exempt de péché ; perfection et bonne odeur qui deviennent nôtres devant Dieu. Nous sommes *un* avec Lui.

Oui, ce fut là l'œuvre propre de Christ ; nous ne pouvons y prendre aucune part ; mais nous trouvons en elle ce qui nous rend infiniment agréables à Dieu. « Soyez imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés, et marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés, et s'est livré lui-même pour nous comme une offrande et un sacrifice à Dieu, en odeur de bonne senteur » (Éph. 5, 1, 2). Qui, d'entre les saints, ne connaît pas la puissance de cet amour ? Si d'un côté, l'œuvre était faite dans un homme et par un homme, elle était faite aussi dans l'amour divin, l'amour même du Père. Chose merveilleuse, que Jésus soit venu dans un corps qui Lui avait été approprié, et que, agissant dans une parfaite obéissance, il nous ait laissé un modèle parfait de justice, en se donnant Lui-même, offrande volontaire, dans la plénitude de l'amour divin !

Celui qui s'approche de Dieu trouve donc, d'abord, l'autel des holocaustes. Il y rencontre Dieu en jugement ; mais il y rencontre aussi Jésus s'offrant Lui-même : c'est pourquoi (en type), le sang est mis sur cet autel et non sur ce qui était au-dedans du voile. Le parvis d'assignation, comme nous l'avons dit, représente la terre ; et c'est sur la terre que Dieu vient au-devant du pécheur, et que, par le moyen de l'œuvre de Jésus, Il lui ouvre un libre accès auprès de Lui. Ce n'est ni dans le lieu saint, ni dans le lieu très saint, mais sur la terre³, que Jésus a accompli cette œuvre, dans laquelle Satan n'a rien pu trouver, ni l'homme avoir aucune part ou communion, mais où Dieu fut pleinement glorifié. — Tout s'est passé entre le Fils et le Père ; et si les saints seuls comprennent la valeur de l'œuvre, elle n'en fut pas moins opérée dans le monde : Jésus Christ a été crucifié devant nos yeux, donnant au monde un témoignage qui laisse celui-ci sans excuse. Il n'y a pas d'autre chemin pour aller à Dieu, si ce n'est Jésus Christ ainsi exposé à la mort. Que fait donc l'incrédulité qui méprise et rejette Celui qui, maintenant dans les cieux, est le dispensateur de toutes les bénédictions pour les croyants ?

Vous pouvez être actif et occupé de beaucoup de choses, mais il n'y en a qu'une à laquelle Dieu regarde. Cet amour de Dieu en Son Fils, révélé à la croix, n'a-t-il été jusqu'ici pour vos cœurs que comme un vain récit, tandis que vous poursuiviez avec empressement les vanités qui s'offrent à vous ici-bas, comme si la croix n'eût jamais existé ? Le cœur naturel hait les droits qu'ont sur nous l'amour et la sainteté de Dieu ; mais la croix est le

³ Toutefois Jésus a été élevé de la terre lorsqu'Il a été offert sur la croix. Séparé du monde qui L'avait rejeté, Il devient le point de contact pour rapprocher de Dieu une âme qui s'approche de Lui.

moyen puissant que Dieu emploie pour racheter et délivrer le cœur de l'amour du monde.

M.E. 1863 pages 301-313

De l'offrande du gâteau — Lévit. 2 et 6, 7-11

Nous avons vu, dans l'holocauste, un symbole de Christ se rendant Lui-même volontairement à la porte du tabernacle d'assignation, et s'offrant ainsi de Son plein gré Lui-même à Dieu pour nous. L'offrande du gâteau a un autre caractère : elle nous présente Christ dans Son humanité et Sa perfection comme homme, « l'homme Christ Jésus ». « C'est une offrande de bonne odeur à l'Éternel, une chose très sainte d'entre les offrandes faites par feu à l'Éternel » (v. 2, 3, 9, 10).

Le gâteau — quoique dans des circonstances toutes différentes — porte le caractère de l'offrande de Caïn et non pas celui du sacrifice sanglant d'Abel. Ce sont les choses de la nature, toutes les facultés naturelles de l'homme en Christ, offertes à Dieu. Le gâteau était tiré du fruit de la terre ; il était de fleur de farine pétrie avec de l'huile et ointe d'huile, et il devait être sans levain (v. 1, 4 à 7).

L'humanité de Christ fut parfaite. La volonté de la chair n'entra pour rien dans la naissance de Celui qui, né dans ce monde, devait être appelé le Fils de Dieu : Il naquit de la volonté divine. Marie se pliant par la grâce de Dieu à cette volonté, dans la sainte obéissance d'un œil simple et d'un cœur pur, manifesta d'une belle et touchante manière la soumission du cœur et de l'entendement à la révélation de Dieu : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole » (Luc 1, 26-38 ; comp. Hébr. 10, 5) ! La nature humaine de Christ était exempte de péché, étant conçue du Saint Esprit : « Cet être saint qui naîtra de toi, sera appelé Fils de Dieu ». Christ était réellement homme, né de femme, mais Il était aussi né de Dieu. Comme le gâteau était de fleur de farine *pétrie* avec de l'huile, ainsi la nature humaine de Christ tirait son caractère du Saint Esprit dont l'huile est toujours le symbole. Christ n'était pas seulement innocent, mais *saint*.

Mais *pureté* n'est pas *puissance* ; aussi est-ce sous une autre forme qu'est exprimée la puissance spirituelle qui agissait par l'humanité de Christ : la gâteau était *oint* d'huile (v. 4, 6, 15). Ainsi il est écrit que « Dieu a oint du Saint Esprit et de puissance, Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu faisant du bien et guérissant tous ceux que le diable avait asservis à sa puissance » (Act. 10, 38 ; comp. Luc 3, 21-22). Ce n'est pas à dire qu'il manquât quelque chose à Jésus, car comme Dieu Il aurait pu tout faire ; mais Il s'était anéanti Lui-même, et Il était venu pour obéir ; aussi n'est-ce qu'après avoir été appelé et oint, qu'Il se présenta en public, bien que Son entrevue avec les docteurs dans le temple démontre déjà dès le commencement Sa relation avec Son Père (comp. Luc 2, 46-49 ; 3, 21-22). Au baptême de Jean, Celui qui n'a pas connu le péché, vint par grâce là où le péché de Son peuple avait placé celui-ci ; Il s'identifia avec les siens et prit place avec eux devant Dieu, s'anéantissant Lui-même ; et dans cette position Il fut oint du Saint Esprit, descendant du ciel comme une colombe et s'arrêtant sur Lui. De là, Il fut emmené par l'Esprit dans le combat pour nous, combat dont Il sortit vainqueur par la puissance de l'Esprit. Si Jésus eût repoussé Satan uniquement par la puissance divine comme telle, il est évident qu'il n'y aurait point eu de combat ; et en outre, il n'y aurait point eu là d'exemple, ni d'encouragement pour nous. Mais le Seigneur repoussa Satan par un principe qui est notre devoir de chaque jour, savoir l'obéissance, une obéissance intelligente qui se sert de la Parole de Dieu et repousse l'Ennemi avec indignation dès l'instant qu'il se découvre. Si Christ entra dans Sa carrière avec la joie et le témoignage qui appartiennent au Fils, Il entra dans une carrière de combat et d'obéissance ; « car il convenait à Lui, à cause de qui sont toutes choses et par qui sont toutes choses (vu l'état dans lequel Il nous voyait), que amenant plusieurs enfants à la gloire, il consommât le Chef de leur salut par les souffrances » (Hébr. 2, 10). Jésus combattit donc dans la puissance de l'Esprit ; Il obéit dans la puissance de l'Esprit. C'est dans cette

puissance de l'Esprit qu'Il chassa les démons et qu'Il porta nos langueurs; c'est dans la puissance de l'Esprit aussi qu'Il s'offrit Lui-même sans tache à Dieu (Luc 4, 1, 14, 18; Matt. 12, 28; Hébr. 9, 14; Act. 10, 38).

Le premier acte d'Adam avait été de rechercher sa propre volonté, et, par sa désobéissance, de plonger dans la misère, et lui-même, et toute sa postérité. Christ, au contraire, est entré dans ce monde de misère, se dévouant à faire la volonté de Son Père, se dépouillant de Lui-même, afin qu'à tout prix Dieu fût glorifié. Il a été, dans ce monde, l'homme soumis, dont toute la volonté était de faire la volonté de Son Père — le premier grand acte — et, en même temps, la source de toute obéissance humaine et de la gloire de Dieu par cette volonté d'obéissance. On ne peut pas lire l'évangile de Jean, où le caractère du Sauveur est particulièrement mis en relief, sans y trouver à tout moment ce parfum d'obéissance, d'amour et de complet renoncement à soi-même qui s'exhalait de tout ce que Jésus faisait : ce n'est pas une histoire que nous lisons, mais Christ Lui-même que nous contemplons, et aussi la méchanceté de l'homme qui se fraie un chemin jusque dans la sainte retraite où l'amour avait caché sa gloire, et la force à se manifester. Jean nous montre cet Être divin qui était revêtu d'humilité, et qui traversait, dans un esprit de douceur, un monde qui Le rejetait. S'Il était contraint de paraître, ce n'était jamais que pour donner toute Sa puissance et Sa gloire à Son abaissement volontaire qu'Il n'abandonne jamais, pas même quand Il est obligé de reconnaître Sa divinité. C'était bien Celui qui s'appelle « Je suis » (comp. Ex. 3, 14; Jean 8, 58), mais dans l'abaissement et l'isolement de la plus parfaite et plus humble obéissance. Il n'y avait en Lui aucun secret désir de garder Sa place au milieu de Son humiliation; la gloire de Son Père était tout le désir de Son cœur. « *Il est écrit* », telle était sa réponse à l'Adversaire; « il est écrit : l'homme ne vivra pas de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ». Ailleurs Il dit : « Comme le Père m'a dit, ainsi je fais »; — « le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu'il ne voie faire une chose au Père »; — « j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour » (voyez encore Matt. 3, 13-15; 17, 26-27; Jean 4, 34; 6, 37-40; 10, 18; Hébr. 5, 8; etc.).

Cette obéissance absolue répandait comme un parfum exquis sur tout ce que Jésus faisait : Il apparaissait toujours comme un envoyé; Il recherchait la gloire de Son Père; Il était venu pour faire *tout* ce que le Père pourrait vouloir. Et qui eût pu entreprendre cette œuvre immense, si ce n'est Lui seul, Lui en qui la capacité et le pouvoir d'accomplir toute la volonté du Père, quelle qu'elle pût être, s'identifiait avec une obéissance qui n'avait aucune volonté, si ce n'est celle de faire la volonté d'un autre? Il n'était cependant qu'un homme simple et humble; mais dont l'humanité aussi convenait parfaitement à l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir.

Tout ce que la nature humaine avait de pur et d'aimable au milieu de sa misère, se trouvait dans toute son excellence en Jésus : séparé du mal du péché, mais qui volontairement s'assujettissait aux afflictions qui sont la conséquence du péché. Il n'y avait rien de saillant ou d'inégal dans Son caractère — comme le gâteau était tiré du fruit de la terre, et devait être de fine farine — parce que dans Son humanité tout était dans un parfait assujettissement à Dieu. Chaque trait de Son caractère avait *sa* place, se montrait et agissait en son temps, et ensuite disparaissait; chaque élément de Sa nature humaine obéissait à l'impulsion que lui donnait la volonté divine, et, ensuite, cessait d'agir pour rentrer dans une tranquillité pure de tout égoïsme. Tout dans l'humanité de Christ était ainsi en harmonie; tout y répondait aux pensées de Dieu dont les conseils de grâce, de sainteté, de bonté, et cependant de jugement quant au mal, de plénitude de bénédiction et de miséricorde (douce mélodie pour toute oreille fatiguée!) trouvaient leur expression en Christ et en Lui seul.

Ainsi toutes les grâces qui étaient en Christ étaient présentées à Dieu et montaient toujours vers Lui, comme un encens d'agréable odeur, brûlé tout entier pour Dieu (comp. v. 1 et 2 et Ex. 30, 34-38). Il en était de même de l'intercession de Christ; car elle était un

fruit de Son saint amour : Ses prières qui étaient l'expression d'une sainte dépendance, et infiniment agréables à Dieu et puissances auprès de Lui, s'élevaient vers Dieu, et remplissaient la maison comme d'un parfum odoriférant (comp. Apoc. 8, 3-4). « L'Éternel flaira une bonne odeur », et la bénédiction, et non pas la malédiction, fut répandue pour nous (comp. Gen. 8, 21). *Nous*, nous présentons souvent à l'acceptation de l'homme les grâces que nous possédons ; mais Christ agissait toujours en vue de Dieu seul, et l'encens de Ses services, de Son cœur, de Ses affections, de toute Sa vie montait toujours vers Dieu : il était ajouté au gâteau, parce qu'en Jésus, il était un fruit, une expression de Sa nature.

Nous avons déjà fait remarquer que le gâteau, qui était présenté à Jéhovah en offrande de bonne odeur, devait être « *sans levain* » (v. 4, 5, 11-12). Le levain dans les Écritures est toujours le symbole de la corruption, soit dans le sens abstrait, soit dans la pratique (voyez Ex. 12, 15 ; 13, 6-7 ; Matt. 13, 33 ; 16, 6 ; 1 Cor. 5, 6, 7, 8). Aucune puissance du Saint Esprit n'était capable d'effacer ou de rendre comme non-venu le mal, là où le mal existait, pour rendre ainsi l'objet propre à être placé sur l'autel en offrande faire par feu de bonne odeur à l'Éternel ; toute offrande dans laquelle la sainteté de Dieu, mettant à l'épreuve par le feu, aurait pu découvrir, en quelque manière, quelque chose qui n'aurait pas été absolument bon, ne pouvait être placée sur l'autel en offrande de bonne odeur. Jésus, soit dans Sa nature, soit dans Sa vie, a été sans péché, et cela seul L'a rendu propre à être offert sur l'autel, comme le gâteau « *sans levain* » pétri avec de l'huile et oint d'huile, ou comme la gerbe tournoyée devant l'Éternel selon l'ordonnance de Lévitique 23, 9-14 (voyez aussi Lévit. 2, 14-16). Mais l'Église, par sa nature, n'étant pas sainte, ne peut jamais être ainsi offerte : le gâteau qui la représente est fait *avec du levain*, et il ne peut pas être placé sur l'autel, bien que dans certains cas, il puisse être présenté à Dieu, comme nous allons le voir.

Les versets 9 à 14 et 15 à 22 du chap. 23 du Lévitique renferment une instruction précieuse pour nous sous ce rapport, et qui vient confirmer admirablement le principe que nous venons d'établir. À la première des fêtes, dont ces versets nous occupent (Lévit. 23, 9-14), le sacrificateur prenait une gerbe des premiers fruits de la moisson, et qui était ainsi évidemment « *sans levain* » ; et il la tournoyait devant l'Éternel, accompagnant l'offrande de sacrifices de bonne odeur, mais d'aucun sacrifice pour le péché. C'est ainsi que Christ, s'étant offert à Dieu parfaitement pur (Hébr. 9, 14), ressuscita d'entre les morts, « *premier-né d'entre les morts* », « *les prémices de ceux qui dorment* » (Col. 1, 18 ; 1 Cor. 15, 20-23). Ensuite, cinquante jours après, à la fête de la Pentecôte ou des premiers fruits, on présentait, en offrande tournoyée, deux pains, cuits *avec du levain*, accompagnés de sacrifices de bonne odeur, et d'un sacrifice pour le péché qui devait servir de correctif au levain que les pains contenaient. Ainsi aussi, le jour de la Pentecôte, après que Christ ressuscité fut monté au ciel et qu'Il eut présenté au Père une justice parfaite, l'Église fut formée et consacrée par le Saint Esprit pour être présentée à Dieu, non comme un sacrifice de bonne odeur fait par feu, parce que par nature elle n'est pas sainte, mais comme les pains des premiers fruits, en vertu du sacrifice de Christ qui a fait l'expiation pour elle. Envisagés comme étant sur la terre, ceux qui forment l'Église ont encore une nature corrompue, qui a besoin du sacrifice de Christ pour expier le levain qu'elle renferme et qui ne cesse pas d'exister, bien qu'elle soit surmontée par la puissance du Saint Esprit ; mais en vertu du sacrifice d'expiation, l'Église peut être offerte à Dieu (comp. Jacq. 1, 18 ; Rom. 15, 16 ; et aussi Rom. 12, 1). Étant né de nouveau et possédant une nature nouvelle, je ne découvre pas seulement en moi les œuvres de la vieille nature, mais « *je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien* » (Rom. 7, 18 ; comp. 8, 7 ; Éph. 2, 1-3) ; mais j'ai cette assurance consolante que le péché que j'ai découvert, que je hais et que je juge, est ôté. Dieu montre d'abord qu'il n'y a point de justice dans l'homme qui, à la fois, a violé la loi et a rejeté Jésus ; mais ensuite, en vertu de l'œuvre que Christ a accomplie, le Saint Esprit vient à nous avec un message de paix ; Il nous apprend que, dans le sacrifice de Christ, tout ce qu'il fallait pour que la grâce de Dieu pût agir envers nous en justice, a été

présenté à Dieu et a été agréé par Lui. Non pas que l'œuvre de Jésus ait eu besoin d'incliner le cœur de Dieu vers nous ; mais en vertu de cette œuvre, Dieu peut agir envers nous selon le besoin de Son cœur, justement, et selon les exigences de Sa gloire, tandis que s'Il avait agi en grâce en dehors de l'acte de Jésus, c'eût été la grâce sans la justice. Il y a, pour le pauvre pécheur, un bonheur immense à considérer Jésus comme le motif de la grâce, et un repos parfait dans la connaissance que la grâce règne par la justice. De cette manière je me trouve débiteur constant de la grâce, car lorsque je suis offert chaque jour à Dieu, le sacrifice pour le péché sans lequel je ne pourrais pas être présenté, est également offert ; et ainsi *Dieu* est glorifié et non pas l'homme, car ce n'est que par Jésus que je m'approche.

Un autre fait remarquable que nous trouvons dans les sacrifices de prospérité, vient encore à l'appui de ce que nous venons de dire (voyez Lévi. 7, 11-14). Dans ces sacrifices, Christ avait Sa part, et l'homme aussi la sienne ; c'est pourquoi il y avait des gâteaux sans levain et des gâteaux avec du levain. L'offrande qui représentait la communion de l'Église dans le sacrifice de Christ, introduisait nécessairement l'homme ; aussi le levain s'y trouvait, car le levain est le symbole du mal qui se trouve toujours en nous. L'Église est appelée à la sainteté. — La vie de Christ en nous est « sainteté à l'Éternel » ; mais il reste toujours vrai, qu'en nous, c'est-à-dire en notre chair, il n'habite aucun bien.

Mais revenons au sujet spécial de notre étude. Le gâteau qui était placé sur l'autel en bonne odeur, ne devait pas être seulement « sans levain », mais *le miel* en était exclu également (v. 11-12). Il y a, en effet, bien des choses aimables et agréables en elles-mêmes, qui ne peuvent cependant jamais être offertes à Dieu. Rien ne peut être présenté à Dieu de ce qui ne sert simplement qu'à satisfaire le cœur ; les affections naturelles, quoique bonnes en elles-mêmes (et même n'en pas avoir serait un péché), ne peuvent servir d'offrande à Dieu. L'affection de Jésus pour Sa mère fut parfaite en elle-même ; nous savons comment Il se souvint d'elle avec sollicitude au milieu des angoisses terribles de la croix ; cependant au début de Son ministère, il dit : « Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? » (Jean 2, 4 ; 19, 25-26). Il était étranger même aux fils de sa propre mère, comme Lévi qui fut présenté en offrande devant l'Éternel : « Lui qui dit de son père et de sa mère : Je ne l'ai point vu ; et qui n'a point connu ses frères, ni même connu ses enfants ; car ils ont gardé ses paroles, et ils garderont ton alliance » (Ex. 32, 26-28 ; Nomb. 8, 11 et 15-16 ; Deut. 33, 9).

Enfin *le sel* devait entrer dans toute offrande (v. 13), comme figure de la stabilité, de la permanence, de l'énergie préservatrice pour nous de ce qui est divin, quoique peut-être pas toujours doux et agréable. Le sel était le sceau de Dieu pour témoigner que la bonne odeur de l'offrande n'était pas passagère, et qu'elle n'était pas pour un moment seulement, mais éternellement les délices de Dieu, car tout ce qui est de l'homme passe, mais ce qui est de Dieu demeure éternellement : la vie, l'amour, la grâce sont permanents. Ces choses sont de Dieu et elle participent à la stabilité de Sa nature ; nous sommes liés à Lui, non par le moyen de notre volonté, mais selon la sûreté de la grâce divine. Cette grâce est en nous active, pure, sanctifiante, mais c'est la grâce. Nous sommes liés à Dieu par l'énergie de la volonté divine, par l'obligation de la promesse divine ; toutefois cette énergie et cette fidélité sont celles de Dieu, et non pas les nôtres ; elles sont basées sur le sacrifice de Christ, sacrifice par lequel l'alliance de Dieu nous est scellée et nous est infailliblement assurée : autrement Christ ne serait pas honoré. L'alliance est rendue ferme par le moyen de deux choses dans lesquelles il est impossible que Dieu mente (Héb. 6, 17-18 — comp. Matt. 5, 13 ; Marc 9, 49-51).

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que l'essence de l'offrande de gâteau, c'était la fine farine avec de l'huile, et l'encens, qui représentaient la nature humaine, le Saint Esprit et le parfum de la grâce : l'offrande ne devait contenir ni levain, ni miel, et on ne devait pas y laisser manquer le sel de l'alliance de Dieu ; elle était offerte à *Dieu* sur l'autel et brûlée en sacrifice de bonne odeur. Mais il reste une observation à faire : dans l'holocauste la victime toute entière était brûlée devant l'Éternel, car Christ s'offrit Lui-même en entier à Dieu ; mais le gâteau n'est pas seulement une offrande à Dieu, il est

encore la nourriture des sacrificateurs de Dieu (v. 2-3, 8-10 ; comp. Lévit. 6, 7-11). Aaron et ses fils devaient manger ce qui restait du gâteau, après qu'ils en avaient fait fumer le mémorial sur l'autel. Christ est le vrai pain descendu du ciel pour donner la vie au monde, afin que nous, sacrificateurs et rois, nous puissions, par la foi, manger ce pain et ne pas mourir (comp. Jean 6). Le gâteau était une chose très sainte dont Aaron et ses fils pouvaient seuls manger : — et qui sont ceux qui se nourrissent de Christ, sinon ceux qui, sanctifiés par le Saint Esprit, vivent d'une vie de foi ? Le Christ n'est-Il pas la nourriture de nos âmes consacrées à Dieu, Lui qui nous consacre pour toujours à Dieu ? Dans le Saint qui est doux et humble de cœur, dans Celui qui luit comme la lumière de la perfection humaine et de la grâce divine au milieu d'une race corrompue, nos âmes n'apprennent-elles pas ce qui est parfait, aux yeux de Dieu ? Ne goûtent-elles pas ce qui nourrit, ce qui sanctifie ? — Ne sentons-nous pas ce que c'est que d'être offerts à Dieu, en suivant, par la sympathie de l'Esprit de Jésus demeurant en nous, la vie de Jésus envers Dieu et envers les hommes dans le monde ? Il est un exemple pour nous, cet homme vivant entièrement pour Dieu ; Il nous tire après Lui, étant Lui-même la force qui nous fait avancer dans le chemin qu'Il a parcouru : et nous y trouvons notre bonheur. En réfléchissant avec tant de joie à ce qu'Il a été sur la terre, nos cœurs ne s'attachent-ils pas à Lui ? Ne Lui deviennent-ils pas semblables ? Nous L'admirons ; — nous sommes humiliés, et nous tendons par la grâce à Lui ressembler. Source de la nouvelle vie qui nous est communiquée, Il nous offre un exemple de la perfection de cette vie et est le moyen de la développer et de la fortifier en nous ; — et nous savons que nous Le verrons et que nous Lui serons faits semblables, Le voyant *tel qu'Il est*.

M.E. 1863 pages 421-435

Du sacrifice de prospérité — Lévit. 3 et 7, 11 et suiv.

Le premier chapitre du Lévitique nous a présenté, sous la figure de l'holocauste, Christ se donnant Lui-même pour faire toute la volonté de Dieu, Christ obéissant jusqu'à la mort, éprouvé au feu du jugement de Dieu, s'offrant Lui-même à Dieu sans tache, Christ glorifiant Dieu sur la terre et ouvrant ainsi au pécheur, par le sacrifice de Lui-même, un libre accès auprès de Dieu ; et la bonne odeur du sacrifice monte continuellement vers Dieu à qui il est offert tout entier (Lévit. 1 ; 6, 1-6 ; Ex. 29, 38-46).

Au chapitre 2, nous avons vu, dans l'offrande du gâteau, toute la perfection de l'homme Christ Jésus, dans Sa nature et Sa vie de dévouement parfait à Dieu — une offrande de fine farine, pétrie à l'huile et ointe d'huile, sans levain ni miel, salée de sel, et dont le mémorial, avec tout l'encens, était offert à Dieu sur l'autel en bonne odeur : le restant était pour la nourriture de ceux qui avaient accès dans le sanctuaire (Lévit. 2 ; 6, 7-11 ; 7, 12-13 ; 23, 10-22).

Le chapitre 3 traite du sacrifice de prospérité, et en particulier de la portion de ce sacrifice qui était offerte à Dieu ; ce qui advient du corps de la victime est développé au chapitre 7, versets 11 et suivants.

Le sacrifice de prospérité a le même caractère général que les deux précédents : il est un sacrifice volontaire fait par feu en bonne odeur à Jéhovah. Il a ceci de particulier, qu'il est ce dont le Seigneur Lui-même se nourrit : ce n'est pas seulement un sacrifice, mais « une viande de sacrifice » (v. 11, 16) ; et ce que Dieu a préparé pour la nourriture des siens, afin qu'ils aient communion avec Lui.

Le premier acte consistait à présenter la victime, soit mâle, soit femelle⁴, sans tare,

⁴ Dans l'holocauste, il fallait que la victime fût « un mâle sans tare », tandis qu'ici elle pouvait être « soit mâle, soit femelle », également « sans tare ». La nature de Christ, soit que nous l'envisagions comme objet de la satisfaction de Dieu seul (comp. Matt. 11, 27), ou bien de celle de l'adorateur en communion avec Dieu (comp. 1 Jean 1, 1-4 ; 1 Pier. 2, 4-7), est

devant l'Éternel, en posant la main sur sa tête pour s'identifier avec elle, à la tuer à la porte du tabernacle d'assignation et à faire aspersion de son sang sur l'autel tout à l'entour (v. 1, 2), ce qui était la base de toute offrande de bétail. Puis toute la graisse, surtout celle des entrailles, était brûlée sur l'autel des holocaustes, par-dessus l'holocauste, devant le Seigneur (v. 3-5).

Le sang et la graisse plus particulièrement sont « la viande du sacrifice » (v. 11, 16) : l'un et l'autre étaient également défendus à Israël et réservés exclusivement à Dieu (v. 16, 17; Lévit. 7, 22-27; 17). Le « *sang* », c'est la vie (Gen. 9, 4; Lévit. 17, 11, 14); et toute vie vient de Dieu et appartient à Dieu : c'est ce qu'Abel comprit et ce qui fit que Dieu accepta son sacrifice. La « *graisse* » représente la richesse et l'énergie de la nature, la force de la volonté, l'intérieur d'un cœur d'homme. « Ils seront rassasiés de la graisse de ta maison ». « Mon âme est rassasiée comme de moelle et de graisse ». « Les yeux leur sortent dehors à force de graisse ». « Jeshurun s'est engraisé et a regimbé » (Ps. 36, 8; 63, 5; 119, 70; 73, 7; Deut. 32, 15; voyez aussi Ps. 65, 11; 17, 10). C'est pourquoi aussi, quand le Seigneur veut exprimer Son entière mortification, Il dit qu'on pourrait compter tous Ses os et que Ses os sont attachés à Sa chair à cause de la voix de Son gémissment (Ps. 22, 17; 102, 5). Or « toute graisse appartient à Jéhovah » (v. 16); elle était brûlée en offrande à Dieu et ne devait pas être mangée.

Dans le Seigneur Jésus toute la riche énergie de la force de Sa nature, toutes « ses entrailles », si on peut dire ainsi, « l'homme intérieur du cœur », étaient un holocauste à Dieu, entièrement sacrifié et offert à l'Éternel comme oblation de bonne odeur. C'était là « la viande de Dieu » dans l'offrande, « la viande de l'offrande faite par feu à l'Éternel » (v. 16 — comp. Lévit. 21, 6, 8, 17). Dieu y prit plaisir; Son âme s'y reposa, car c'était « très bon », bon au milieu du mal, bon par l'énergie du dévouement. L'œil de Dieu parcourant la terre, comme le pigeon de Noé, ne pouvait, jusqu'à ce que Jésus y parût, trouver aucun lieu où se reposer avec satisfaction. Sur Jésus les regards du Père peuvent s'arrêter avec bienveillance. Quels que fussent, dans le ciel, les conseils de Dieu, le ciel demeurerait comme fermé sur la terre, jusqu'à ce que Jésus, l'homme nouveau et parfait, le *Saint*, parût ici-bas où Il venait s'offrir à Dieu pour faire Sa volonté. Au moment où Jésus se présenta pour commencer Son service, le ciel s'ouvrit, le Saint Esprit descendit sur Lui, comme sur l'unique lieu de Son repos, et la voix du Père que rien ne pouvait arrêter, fit entendre cette déclaration : « C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon plaisir » (Luc 3, 22). Cet objet de l'amour du Père, trop excellent pour que le silence du ciel continuât, devait-il perdre de Sa perfection et de Sa valeur, au milieu d'un monde de péché? C'est là au contraire que Son excellence fut éprouvée et démontrée. S'Il apprit l'obéissance par les choses qu'Il a souffertes (Héb. 5, 8), il était vrai de Lui que chaque mouvement de Son cœur était consacré à Dieu. Il marchait dans la communion de Dieu; L'honorant dans Sa vie et dans Sa mort. L'Éternel trouva constamment en Lui Ses délices : c'était là « la viande de l'offrande » !

Les graisses, et particulièrement celles des entrailles, étaient ainsi offertes à Dieu en bonne odeur : comme Jésus l'a été, elles étaient éprouvées par le feu de la sainteté de Celui qui est « un feu consumant », qui ne peut supporter le mal, ni rien de ce qui est incompatible avec Sa nature (Héb. 12, 29; comp. aussi 1 Jean 1, 5; És. 6, 1-7); et elles étaient acceptées et reconnues comme étant un aliment pour Dieu Lui-même.

Tel est le grand principe développé dans le sacrifice de prospérité; mais il y a aussi la communion de nos âmes avec ce qui fait la nourriture de Dieu Lui-même. Dans l'holocauste tout était brûlé pour Dieu; ici, le sang était aussi répandu d'abord sur l'autel et tout à l'entour, et la graisse était brûlée comme un holocauste, en signe que la consécration

toujours la même, et ne peut pas changer. Mais Dieu permettait d'offrir « une femelle » dans le sacrifice de prospérité, uniquement parce qu'ici il était question de la capacité de l'adorateur à jouir de Celui qui, en Lui-même, est « le même hier, aujourd'hui et éternellement » (Héb. 13, 8).

à Dieu était entière et parfaitement agréée par Lui, mais la grâce avait réservé une part pour l'homme. La poitrine de la victime était pour Aaron et ses fils, types de l'Église tout entière; l'épaule droite pour le sacrificateur qui faisait l'aspersion du sang, type plus spécial de Christ sacrificateur qui offre le sang dans le ciel, et le reste pour celui qui offrait le sacrifice et ceux qu'il invitait. Le sacrifice de prospérité est donc pour nous un type de la communion des saints, selon l'efficacité du sacrifice, avec Dieu, avec le sacrificateur qui l'offre pour eux, et avec tout le corps de l'Église.

Nous apprenons, par cette ordonnance, comment il se fait que chez les Juifs, les festins s'alliaient tellement à un sacrifice, qu'au désert, là où cela était faisable, personne ne devait manger de la chair d'un animal, à moins de l'avoir présenté d'abord en offrande devant le tabernacle. Les païens aussi avaient cette coutume, ou bien l'imitèrent : celui qui offrait le sacrifice en avait sa part; et Dieu, parlant de la cène en rapport avec ce type et cette coutume, déclare que « ceux qui mangent des sacrifices ont communion avec l'autel », et Il ne veut pas que les chrétiens participent à la table du Seigneur et à la table des démons. Plus loin encore, lorsqu'Il permet aux Corinthiens de manger de tout ce qui était mis devant eux, sans qu'ils eussent à s'enquérir si l'animal avait été ou non sacrifié aux idoles, Il revient sur le même sujet, disant : « Mais si quelqu'un vous dit : Ceci est sacrifié aux idoles, n'en mangez pas, car celui qui mange a communion avec l'autel ». Le sang de la victime était répandu sur l'autel, et puis le sacrifice était mangé, par conséquent ceux qui en prenaient leur part avec connaissance de cause, étaient regardés comme participants à l'autel, car c'était de cette manière qu'il y avait communication, soit avec une idole, soit entre un fidèle et Dieu.

Le sacrifice de prospérité se liait, dans l'application, à l'offrande du gâteau (chap. 7, 11-13) : il ne fait pas seulement les délices de Dieu, mais il est ce à quoi nous pouvons participer ensemble avec Lui; il est l'élément constitutif de la communion. « Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et que moi je vis à cause du Père, celui qui me mangera, vivra aussi à cause de moi » (Jean 6, 57). La communion a lieu entre l'adorateur, le sacrificateur et Dieu; et nous n'avons pas seulement le privilège de savoir que le sacrifice offert à Dieu, nous ouvre l'accès jusqu'à Lui (comme dans l'holocauste par exemple), mais Dieu, ayant agréé le sacrifice, prend plaisir à se mettre en communication avec nous à son sujet, et à nous donner une part dans ce qui fait l'objet de Ses délices. Jésus, comme Celui qui a été immolé, devient l'aliment dont nous devons faire notre nourriture. « Le pain que je donnerai, c'est ma chair, laquelle je donnerai pour la vie du monde. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle » (Jean 6, 51, 54). Lorsque nous arrivons à la connaissance de Christ, nous nous nourrissons de Lui qui a été ainsi immolé et dont le sang a été, pour ainsi dire, séparé du corps. « Ma chair est en vérité un aliment et mon sang est en vérité un breuvage » (Jean 6, 55). « Sans effusion de sang, il ne se fait pas de rémission » (Héb. 9, 22). Nous nous nourrissons de Jésus comme de la vie qui a été donnée, non pas de Sa vie comme vie, mais de Sa vie comme donnée jusqu'à la mort; nous nous nourrissons de Lui, non seulement comme de Dieu venu en chair, mais comme de Celui qui a donné Sa chair pour être mangée, et Son sang pour être bu, étant aussi parfaits et sans tache que la vie qui fut répandue. En présence du Seigneur, à Sa table, pour ainsi dire, les sacrificateurs s'approchent en vertu de ce parfait sacrifice, ils s'en nourrissent comme de ce qui fait les délices de Dieu et ils ont part à Sa joie. Dieu Lui-même se réjouit de l'excellence de l'œuvre de la rédemption accomplie par Christ, et les adorateurs ont communion avec Dieu dans cette joie. Comme des parents se réjouissent d'une joie commune dans leurs enfants, d'une joie qui est augmentée par l'intérêt mutuel qu'ils y prennent, ainsi les adorateurs, remplis de l'Esprit et rachetés par Christ, ont un même sentiment avec Dieu au sujet de Christ : ils se réjouissent avec Dieu de l'excellence de ce parfait sacrifice.

Mais il y avait à cette joie une condition : il fallait que celui qui mangeait du sacrifice de prospérité, fût *net*. Si quelqu'un mangeait du sacrifice, étant souillé, il devait être

retranché du milieu du peuple (chap. 7, 19-21). Nous savons que la purification morale a pris la place de celle qui n'était que cérémonielle : « Vous êtes nets, à cause de la parole que je vous ai dite » (Jean 15, 3); « Dieu n'a pas fait de différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi » (Act. 15, 9). C'étaient donc les Israélites qui avaient part aux sacrifices de prospérité, mais si un Israélite était souillé par quoi que ce soit qui souillât, selon la loi, il ne pouvait pas manger du sacrifice, tant que durait cette souillure. Ce ne sont non plus que les chrétiens, dont les cœurs sont purifiés par la foi, parce qu'ils ont reçu avec joie la Parole, qui peuvent en réalité adorer Dieu et avoir part à la communion des saints : si le cœur est souillé, cette communion est interrompue. C'était tout autre chose de ne pas être Israélite ou de n'être pas net; celui qui n'était pas Israélite n'avait jamais part aux sacrifices de prospérité; il ne pouvait pas même s'approcher du tabernacle. N'être pas net ne prouvait pas qu'on n'était pas Israélite; au contraire, l'exclusion que Dieu ordonnait ne s'exerçait qu'à l'égard de ceux qui étaient Israélites; mais la souillure rendait l'individu incapable de participer aux privilèges de la communion avec ceux qui étaient nets, car quoique les adorateurs en fussent participants, ces sacrifices de prospérité « appartenaient au Seigneur » (chap. 7, 20, 21). On ne peut s'approcher de l'autel que si on est net : ce n'est qu'autant que nous sommes purifiés et acceptés, que nous pouvons jouir ensemble du Seigneur Jésus, donné pour être un objet commun de jouissance et de communion entre Dieu et nous.

Nous ne nous approchons pas ici de Dieu, seulement pour nous enquérir au sujet de notre acceptation, mais nous venons à Lui comme ayant été déjà reçus, pour nous réjouir avec Lui au sujet du sacrifice, en connaissant les fruits. Le sacrifice de prospérité était un sacrifice d'action de grâce. Tout découlait de l'assurance que toute satisfaction avait déjà été précédemment donnée. Souvent notre culte n'a pas ce caractère : nous communiquons avec Dieu au sujet de nos craintes, de nos manquements, de notre mauvaise condition; mais si nous en restons là, nous demeurons bien en deçà des privilèges qui nous appartiennent. Notre religion ne doit pas être une religion toute de regrets, car nous sommes bien plutôt appelés à la joie, à nous réjouir par l'Esprit de la perfection de tout ce que Christ a fait. Nous pouvons nous réjouir, non seulement de ce que la colère a été détournée, mais parce qu'il y a en Jésus ce qui fait procéder constamment du Père, et l'amour et la satisfaction, et que nous aussi, nous sommes introduits là où nous avons communion avec le Père à Son sujet. Si donc nous avons part ensemble à ce culte, nous y avons part comme étant nets, car aucune personne souillée ne peut y participer. « Les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car aussi le Père en cherche de tels qui l'adorent » (Jean 4, 23).

Un détail que nous trouvons au verset 13 du chapitre 7 paraît au premier abord contredire ce principe, mais ne fait au fond que l'éclaircir davantage. Il était ordonné d'offrir du « pain levé » avec les offrandes qui accompagnaient le sacrifice de prospérité, parce que, quoique ce qui est souillé, ce qui peut être reconnu comme souillé, doive être exclu, il y a cependant toujours un mélange de mal dans notre culte même. Le levain est là, car l'homme ne peut être sans levain; quand l'Esprit n'est pas contristé, il y en a peut-être peu qui soit en évidence, mais cependant il y en a toujours là où l'homme se trouve. — Il y avait aussi là « le pain sans levain », parce que Christ est là et que l'Esprit de Christ est en nous, en qui le levain se trouve, parce que l'homme est là⁵.

Les adorateurs se réjouissent donc avec Dieu de ce qui fait Sa propre joie en Christ et dans la rédemption qu'Il a accomplie. Mais le sacrificateur qui a offert le sacrifice, a sa part aussi dans cette joie. Le sacrificateur qui avait répandu le sang, avait sa part du sacrifice et des offrandes qui l'accompagnaient; il était là une figure de Christ qui est Celui qui a répandu le sang. Jésus, comme sacrificateur, se réjouit de la joie de la communion qu'Il a Lui-même procurée entre Dieu et les adorateurs, et dont Il est Lui-même l'objet; car en

⁵ Il est intéressant de remarquer que la personne qui devait recevoir le « pain levé », c'était le sacrificateur qui avait répandu le sang (chap. 7, 14).

quoi consiste la joie d'un Rédempteur, sinon dans le bonheur, la communion et la joie de Ses rachetés? Comme chrétiens, nous sommes *un* avec Christ, et nous sommes si parfaitement agréés de Dieu pour jouir de Son amour direct et immédiat, que Jésus dit : « Je ne vous dis pas que moi je ferai des demandes au Père pour vous, car le Père lui-même vous aime parce que vous m'avez aimés » ; et ailleurs : « Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu » (Jean 16, 26 ; 20, 17). Si nous regardons à Dieu comme *Père*, nous jouissons de la joie de Sa face comme *fil*s. En même temps, nous savons que, étant encore dans ce corps de péché et de mort, nous avons besoin d'un sacrificateur par lequel nous puissions nous approcher de Lui, nous avons un besoin continu de l'exercice de la sacrificature de Jésus, et même dans la communion nous ne pouvons jamais nous en passer, car elle implique nécessairement la joie de la connaissance du sacrificateur qui a répandu le sang. Le sacrificateur ne peut jamais être exclu de notre joie ; la communion est une chose commune entre nous. Dieu se réjouit, nous nous réjouissons, et Jésus se réjouit avec nous. Merveilleuse pensée ; le sacrificateur, après avoir répandu le sang, revient pour prendre part lui-même à notre joie secrète dans le lieu saint (Nomb. 18, 8-11).

Il est très important que nous comprenions bien qu'il n'y a point de vraie joie dont la source et l'origine ne soient pas de Jésus. Dieu est si parfaitement satisfait, et nous si parfaitement lavés, que nous pouvons venir ainsi pour jouir de la communion qui résulte de ce que Jésus a fait ; et comme le sacrificateur, Il fait la fête avec nous maintenant dans le lieu saint. Là où deux ou trois sont assemblés en Son nom, Il est au milieu d'eux (Matt. 18, 20), comme Celui qui fait l'aspersion du sang, et pour faire la fête déjà maintenant, pendant que nous attendons le jour où, en personne, Il sera présent au milieu de nous pour manger et boire dans le royaume du Père (Matt. 26, 29). Il a dit une fois : « J'ai fort désiré de manger cette pâque *avec vous*, avant que je souffre » (Luc 22, 15) : Il n'était pas content sans ce dernier mémorial de l'unité des siens avec Lui ; et tandis qu'Il était occupé du temps où Il boirait de ce fruit de la vigne nouveau avec eux dans le royaume de Dieu, Il voulait que Ses disciples eussent un mémorial continu de cette dernière entrevue avec Lui : « Faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi » (1 Cor. 11, 25).

La chair du sacrifice de prospérité devait être mangée le jour même du sacrifice ou le jour suivant, au plus tard⁶, « on n'en laissera rien jusqu'au matin » (chap. 7, 15). La purification de l'adorateur était identifiée avec l'acte d'offrir la graisse à Dieu, ainsi il est impossible de séparer le culte spirituel et vrai — la vraie communion — d'avec Christ s'offrant sans tache à Dieu. Dès le moment que nous le perdons de vue et que notre culte se sépare de Jésus, de l'efficacité de Son sacrifice et du sentiment de ce qu'Il est pour nous auprès du Père qui trouve en Lui tout Son bon plaisir, ce culte devient charnel, un vain formalisme en la satisfaction de la chair ; il devient positivement mauvais et celui qui le rend porte son iniquité (chap. 7, 18). La chair tend toujours à intervenir : nous pouvons même devenir orgueilleux de notre bonheur, et ceci ouvre immédiatement la porte à toute la folie et la légèreté de notre nature corrompue. Après que Paul eut été élevé au troisième ciel, en sorte qu'il ne savait pas si ce fut en corps ou hors du corps, nous trouvons qu'il était en danger de s'enorgueillir ; et quel fut le remède ? Est-ce que la chair fut en quelque manière corrigée ? Non, mais un ange de Satan fut envoyé pour le souffleter (voyez 2 Cor. 12, 1-10).

Ce n'est que par l'Esprit que nous pouvons avoir communion avec Dieu ; si la chair intervient, tout est gâté : elle doit être brûlée au feu. L'adorateur doit manger sa portion du

⁶ Dans le cas d'un vœu, on pouvait manger du sacrifice le lendemain, et dans le cas d'un sacrifice d'action de grâces, on ne pouvait en manger que le jour même où il était offert. Il y a en cela la différence de l'énergie spirituelle. En effet, lorsque notre culte est le fruit d'un dévouement simple et sincère, étant rempli de l'Esprit, il peut se soutenir plus longtemps dans la réalité de la communion ;... lorsqu'au contraire ce culte est la conséquence naturelle d'une bénédiction déjà reçue, il est agréable à Dieu ; — il Lui est dû, mais l'énergie de la communion n'est pas la même : on est en communion avec le Seigneur en Lui offrant le sacrifice d'actions de grâces ; mais une fois qu'il a été offert, cette communion passe.

sacrifice en communication avec le sacrifice lui-même et avec la portion du sacrificateur : autrement la distance du sacrifice fait perdre à cette portion la vertu que les autres lui communiquaient ; la joie dans le Seigneur dégénère en une joie charnelle, et c'est « une abomination » devant Dieu. La vraie pierre de touche de notre joie en même temps que la vraie puissance, c'est la relation avec le sacrifice qui a été offert. Quand le Saint Esprit nous fait entrer dans le vrai culte spirituel, Il nous fait entrer en communion avec Dieu en la présence de Dieu, et alors tout ce que le sacrifice de Christ est à Ses yeux, est nécessairement présent à notre esprit. Christ est l'offrande agréée, et nous Lui sommes associés : le sentiment du bon plaisir que Dieu prend à cette offrande, forme une partie intégrante et indispensable de notre culte, car si nous sommes agréés de Dieu, si nous jouissons de Sa communion, c'est à cause de l'offrande de Christ. En dehors de là, notre culte dégénère et devient charnel, lors même qu'il aurait commencé par l'Esprit, nos prières ne sont plus qu'une forme qu'on appelle quelquefois un don de prière et qui est souvent une fort triste chose, c'est-à-dire une répétition, un flux de vérités et de principes reconnus, à la place de la vraie communion et de l'expression de nos besoins dans l'onction du Saint Esprit. Nos chants aussi ne sont plus qu'une jouissance pour l'oreille ou l'expression de quelques idées auxquelles nous sympathisons. Tout cela est un mal ; l'Esprit de Dieu ne reconnaît pas un tel culte ; il n'est pas offert « en esprit et en vérité » ; c'est un vrai péché.

Il est bon que nous nous souvenions toujours que « la chair du sacrifice de prospérité » « appartient à l'Éternel » (chap. 7, 21). Le culte — ou ce qui se passe dans nos cœurs, dans le culte — n'est pas à nous, mais à Dieu. Le Seigneur l'a mis là pour notre joie, afin que nous eussions part à l'offrande de Christ, à Sa joie en Christ ; mais dès que nous voulons nous approprier ce culte, nous le profanons. C'est pourquoi ce qui restait du sacrifice était « brûlé au feu » (chap. 7, 17) ; et ceux qui étaient souillés ne pouvaient en manger (chap. 7, 20, 21). C'est pour la même raison qu'il était nécessaire de l'associer avec la graisse brûlée à l'Éternel, afin que ce fût réellement Christ en nous, et par conséquent la communion véritable, la présentation faite par nos âmes, à Dieu, de Christ dont nous nous nourrissons. Tout notre culte appartient à Dieu : il est l'expression de l'excellence de Christ en nous ; et de cette manière, il devient notre joie avec Dieu, comme par un seul Esprit. « Je suis en mon Père ; vous êtes en moi, et moi en vous », dit le Seigneur. C'est là l'union merveilleuse qui existe dans la grâce comme dans la gloire. Notre culte, c'est la jouissance de cette union dans le cœur par Christ. De même quand le Seigneur exerce le ministère de ce culte, Il dit encore : « J'annoncerai ton nom à mes frères ; je te louerai au milieu de l'assemblée » (Ps. 22) !

Puissions-nous accompagner de nos voies et de nos cœurs notre céleste chantre : ainsi nos chants seront bien conduits et nos sacrifices de louanges seront assurément agréables au Père ! Ses oreilles seront attentives, lorsqu'Il entendra cette voix qui nous conduit. Celui qui, dans l'œuvre de la rédemption, fit selon tout le cœur du Père, a dû avoir une expérience profonde de ce qui Lui était agréable. Le cœur de Jésus est l'expression de tout ce qui est agréable au Père, et nous sommes enseignés par Lui dans ces choses, quoique la connaissance que nous en avons soit faible et imparfaite. Nous avons toutefois « la pensée de Christ », et le « fruit de nos lèvres » est l'expression du même Esprit par lequel nous offrons nos corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, éprouvant en cela quelle est cette volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite.

Tel est notre culte, tel est notre service ; car, dans un certain sens, notre service doit être notre culte !

Des sacrifices pour le péché et pour le délit

Lév. 4 ; 5 ; 6, 17-23 ; 7, 1-21

Comp. aussi Lév. 16 et Nomb. 19

Les trois offrandes qui nous ont occupés jusqu'ici, quoique très différentes dans leur caractère et dans les détails de l'ordonnance qui les concerne, font partie d'une seule et même révélation et sont rangées sous un seul chef, au chapitre 1, verset 1 : « Or, Jéhovah appela Moïse et lui parla du tabernacle d'assignation, en disant... ». Ces trois offrandes, en effet, l'holocauste, le gâteau, et le sacrifice de prospérité, sont toutes offertes librement, du plein gré de celui qui les présentait, des sacrifices faits par feu de bonne odeur à Jéhovah. Elles nous montrent le Seigneur Jésus s'offrant Lui-même, de Sa propre bonne volonté, sans tache à Dieu ; et le croyant, en vertu et selon toute la valeur de ce sacrifice, est agréé de Dieu pour jouir ainsi de Sa communion.

Au chapitre 4, verset 1, nous trouvons une révélation nouvelle : « Jéhovah parla encore à Moïse, disant... » ; et ensuite, dans plusieurs communications successives, nous voyons Jésus, présenté non plus comme sacrifice de bonne odeur à Dieu, mais comme sacrifice pour le péché, comme portant nos péchés en Son propre corps sur le bois, Jéhovah Le froissant à cause de nous, pour nos iniquités.

Nous l'avons déjà fait remarquer, les trois offrandes précédentes étaient des sacrifices volontaires : « Quand quelqu'un offrira », ou : « Si quelqu'un offre » (Lév. 1, 2, 10, 14 ; 2, 1, 4, 5, 7, 14 ; 3, 1, 6, 12). Mais ici Dieu dit : « Quand quelqu'un aura péché, *il offrira...* » (chap. 4, 2-4, 13-14, 22-23, 27-28, etc.). Là où le péché est entré, *il faut* un sacrifice ; c'est pourquoi il est écrit : « *il faut* que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3, 14-15). Les sacrifices pour le péché étaient nécessités par la transgression. Celui qui s'approchait, venait à Dieu, non comme adorateur, mais comme pécheur ; non comme étant net, pour jouir de la communion avec Dieu, mais comme coupable et souillé pour être pardonné et rendu net. Au lieu d'être identifié, par l'imposition de ses mains sur la tête de la victime, avec l'acceptation de la victime que Dieu agréait — la victime était, par l'imposition des mains, identifiée avec le péché et la souillure de celui qui s'approchait ; le péché de celui-ci était accumulé sur la tête de l'animal.

Cette différence entre l'identification de l'adorateur avec la victime agréée de Dieu et l'identification de la victime avec le péché du coupable montre clairement la différence qui existe entre les sacrifices volontaires faits par feu en bonne odeur, et les sacrifices obligatoires pour le péché et le délit : elle fait ressortir les deux faces de l'œuvre de Christ, sans les séparer cependant de manière à ne pas conserver la liaison qui existe nécessairement entre elles, et l'unité du sacrifice de Christ. C'est pourquoi, dans plusieurs des offrandes pour le péché, une certaine partie du service identifiait ces offrandes avec l'acceptation de Christ toujours agréable à Dieu et réunissant, dans Sa personne et l'offrande de Lui-même, la vertu de tous les sacrifices (voyez chap. 4, 8-10, 19, 26, 31, 35 ; 5, 10, 12 ; 16, 25).

Il y avait quatre classes ordinaires d'offrandes pour le péché, répondant à toutes les formes de transgression : elles font l'objet des chapitres qui nous occupent dans ce moment ; il y a avait de plus deux sacrifices particuliers de la plus haute importance qui avaient le même caractère général et qui font l'objet spécial de l'instruction des chapitre 16 du Lévitique et du chapitre 19 des Nombres.

Le chapitre 4 que nous avons ici devant nous, s'occupe des péchés qui violent la conscience naturelle. Dans les versets 1 à 13 du chapitre 5, il est question de choses qui devenaient péché à cause de l'ordonnance du Seigneur, comme les souillures qui faisaient exclure un adorateur ; ce sont des péchés semblables par leur nature, mais différents par les circonstances : on trouve dans ce passage des offrandes pour le délit et des offrandes

pour le péché. À partir du verset 14 du chapitre 5, jusqu'au verset 19, il y a une autre révélation de Dieu relative aux torts faits au Seigneur dans les choses saintes ; et la dernière partie du chapitre 5, versets 20-26 traite du délit contre le prochain. Il y a en effet des péchés manifestes qui sont jugés par la conscience naturelle ; dans d'autres cas, on peut ignorer le commandement positif de Dieu et négliger ainsi des choses qui amènent la souillure ; il y a aussi des choses que nous savons être mauvaises par l'intelligence spirituelle que Dieu nous a donnée. Mais quelle que soit la différence qu'il y a dans la gravité du péché, quoique les péchés contre l'Éternel et le tort fait au prochain ne soient pas sur la même ligne, une chose cependant est bien établie par tous les détails dans lesquels ces chapitres nous font entrer, c'est que *tout* péché et toute transgression, quels qu'ils soient, lors même qu'ils seraient faits « par ignorance »⁷, ont besoin d'un sacrifice pour le péché.

Dieu prend toujours connaissance du péché : Il peut le pardonner, mais non pas passer par-dessus et le tenir pour non avenu. Un péché inaperçu par la personne qui en est coupable et qui lui demeure caché, n'est pas caché à Dieu ; car pourquoi demeure-t-il caché au coupable, si ce n'est parce que son intelligence spirituelle est obscurcie par le péché et par la négligence qui en est la suite ? Dieu juge du péché par ce qui est convenable à Lui-même et non par ce qui est convenable à l'homme. Jéhovah habitait au milieu d'Israël, et il fallait qu'Israël fût jugé selon ce qui était digne de la présence de Dieu. Nos privilèges sont la mesure de notre responsabilité. Les hommes n'admettent dans leur société que les personnes qu'ils jugent dignes de s'y trouver ; ils ne reçoivent pas les hommes corrompus, en excusant leur méchanceté : Dieu seul doit-Il profaner Son nom en agissant autrement ? Est-ce que Lui doit admettre dans Sa présence tout le mal dont la corruption de l'homme peut rendre celui-ci coupable ? Non, si nous devons être heureux dans la présence de Dieu, il faut nécessairement que Dieu juge le mal, tout mal, et cela selon la sainteté de Son nom et de manière à exclure le péché de Sa sainte présence. Si la stupidité qui est la conséquence du péché, nous laisse ignorants du mal qui est en nous, est-ce une raison pour que *Dieu* soit aveugle ? Si nous sommes aveugles, Dieu doit-Il se déshonorer Lui-même, rendre les autres malheureux, et rendre impossible toute sainte joie, même dans Sa présence, en laissant le mal impuni ? Cela est impossible ! Tout péché est jugé : Dieu n'ignore rien, et le mal, quelque caché qu'il soit à nous-mêmes, est toujours mal devant Lui. « Toutes choses sont nues et entièrement découvertes aux yeux de celui à qui nous avons affaire » (Héb. 4, 13). Dieu peut avoir compassion ; Il peut éclairer par Son Esprit ; Il peut trouver une voie par laquelle le plus grand pécheur est libre de s'approcher de Lui ; mais tout cela ne change rien au jugement qu'Il porte sur le mal. « Le sacrificateur fera propitiation pour lui de la faute qu'il aura commise par erreur et dont il ne se sera point aperçu ; et ainsi, il lui sera pardonné ; c'est une offrande pour le délit ; certainement il s'est rendu coupable contre l'Éternel » (chap. 5, 18, 19).

Tout péché et tout délit, quels qu'ils fussent, rendaient nécessaire un sacrifice : mais il y avait une différence dans la portée du péché, selon qu'il était le fait du souverain sacrificateur ou de toute la congrégation, ou bien d'un homme quelconque d'entre le peuple. Il est clair que lorsque le sacrificateur oint ou la congrégation tout entière avait péché, toute communication avec Dieu était interrompue : il ne s'agissait pas alors seulement de la restauration d'un individu, mais du rétablissement de la communion entre Dieu et tout le peuple. Le sacrifice du grand jour des expiations (Lév. 16) posait le fondement de ces relations et était la base de tous les rapports entre Dieu et Israël, celui qui permettait à Dieu d'habiter au milieu d'Israël et de recevoir les autres sacrifices. La vertu de ce sacrifice durait toute une année pour Israël (Lév. 16, 30-34) ; pour nous, chrétiens, sa vertu dure toujours (Héb. 9, 12, 23-28 et 10, 1-18). Le sang était placé sur le propitiatoire pour être sans cesse devant les yeux de Celui qui était assis sur le trône de

⁷ Si quelqu'un avait *méprisé* la loi de Moïse, il mourait *sans miséricorde* sur la déposition de deux ou trois témoins (Héb. 10, 28).

grâce et de sainteté, et qui pouvait ainsi habiter au milieu du peuple, quoique ce peuple fût un peuple ingrat et rebelle : telle est aussi, pour l'éternité, la valeur du sang de Christ ; ce sang est toujours sur le propitiatoire la base des rapports entre Dieu et nous (Héb. 9, 11-14). Les autres sacrifices qui nous occupent ici avaient pour but de maintenir et de rétablir la communion de ceux qui, par la grâce, étaient déjà entrés dans ces rapports avec Dieu. C'est pourquoi : « Si c'est le sacrificateur oint qui a commis un péché... », ou « si toute l'assemblée d'Israël a péché... », on devait faire aspersion d'une partie du sang « par sept fois devant l'Éternel, au-devant du voile du sanctuaire », en témoignage parfait pour Dieu que l'expiation avait été faite pour le péché (chap. 4, 6, 17 ; comp. Nomb. 19, 4 et Lévit. 16, 14-15) ; et puis « le sacrificateur mettra aussi devant l'Éternel du sang sur les cornes de l'autel du parfum aromatique qui est dans le tabernacle d'assignation » (chap. 4, 7, 18 ; comp. Ex. 30, 10 ; Lévit. 16, 18). Le sang était placé aussi sur cet autel du parfum qui était le symbole de l'exercice de la communion avec Dieu, et le reste était répandu sur l'autel des holocaustes, comme cela avait lieu ordinairement pour tous les sacrifices (chap. 4, 7, 18 ; comp. 1, 5 ; 3, 2). Le corps de la victime était brûlé hors du camp (chap. 4, 11-12, 21 ; comp. Lévit. 16, 27 ; Nomb. 19, 5), comme ayant été fait péché. « Si c'était quelqu'un des principaux », ou « quelqu'un du commun peuple » qui avait commis un péché ou un délit, la communion de toute la congrégation n'en souffrait pas directement, mais celui-là seulement qui avait péché, était individuellement privé de la jouissance de cette communion, tandis que, à cause de l'identification de toute la congrégation avec le sacrificateur oint, la souillure collective de l'assemblée interrompait nécessairement le service de celui-ci dans le sanctuaire, et que, d'un autre côté, le sacrificateur oint, étant le représentant de la congrégation tout entière devant le Seigneur, son péché entraînait la chute de celle-ci tout entière. Dans ce cas, nous l'avons fait remarquer, le corps de la victime était brûlé hors du camp, car il ne s'agissait pas de la perfection de Jésus s'offrant Lui-même à Dieu en sacrifice de bonne odeur, mais de Jésus traité comme étant souillé par notre péché. Sans doute ces deux côtés de l'œuvre de la rédemption ne peuvent pas être absolument séparés, et en témoignage de cette unité et de la valeur que Son obéissance parfaite avait *toujours* pour Dieu, les graisses étaient brûlées sur l'autel de l'holocauste ; mais le corps de la victime était tiré hors du camp et brûlé là, figurant Jésus rejeté, frappé et meurtri, parce qu'Il a pris sur Lui notre péché, comme nous lisons, 2 Corinthiens 5, 21 : « Il a fait Celui qui n'a pas connu le péché, être péché pour nous ». S'étant présenté Lui-même sans tache, parfait, à Dieu, Il est fait péché pour nous et il plut à Dieu de Le froisser (És. 53, 10). Parole merveilleuse ! Jésus le Saint et le Juste, qui n'a pas connu le péché, est rejeté et mis au rang des transgresseurs (És. 53, 4 et suiv.).

Quand une seule personne avait péché, l'ordre du service pouvait être maintenu, parce que la communion de la congrégation n'était pas détruite par là : le sang n'était répandu alors que sur l'autel des holocaustes, parce que c'était là que Dieu se rencontrait avec l'homme, individuellement, car il faut que celui-ci soit personnellement réconcilié avec Dieu pour pouvoir prendre place dans la congrégation et avoir communion avec Dieu. Ce n'est que parce que Jésus a porté nos péchés, individuellement, que nous avons communion avec Dieu.

L'Église s'est rendue coupable de beaucoup d'offenses, non pas seulement en tant qu'elle a du péché dans sa nature, mais en ce qu'elle a fait et fait encore des choses que sa conscience réproouve : et à ceux qui étaient ainsi coupables, l'accès auprès de Dieu était fermé. C'est pourquoi il n'est pas question ici seulement de *péché*, mais de *péchés* ; et à ce propos il est important de se rendre compte de la différence qu'il y a entre la réconciliation du monde, comme système, avec Dieu, et notre propre réconciliation.

Il est écrit que Jésus est « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché » du monde. L'Écriture ne dit pas : « les péchés » du monde, car si cela était vrai, Dieu ne pourrait plus rien imputer au monde. Elle nous dit que le monde comme système sera ramené à Dieu. Ce *lieu* où Satan a acquis tant d'empire sera racheté, comme dit l'apôtre aux Colossiens, chapitre 1,

20 : « car toute la plénitude s'est plu à habiter en Lui, et à réconcilier par Lui toutes choses avec Lui-même, tant les choses qui sont sur la terre que celles qui sont dans les cieux ». Par l'intervention du second Adam, le sacrifice est la base sur laquelle sera rétabli tout ce qui a été aliéné dans le premier Adam, en sorte que l'expiation qu'Il a accomplie, n'est pas seulement un fondement sur lequel tout pécheur peut être appelé ; mais encore le moyen par lequel le monde sera rendu au bonheur. Mais ce résultat est tout à venir, comme nous le montre la domination que Satan exerce actuellement sur ce monde méchant ; plusieurs méprisent et rejettent le salut, et le jugement viendra sur eux ; mais, pour celui qui croit la bénédiction viendra, quoique, quant à maintenant, il n'ait pas encore part au résultat (comp. 2 Cor. 5, 19 ; Hébr. 9, 28).

Or, les sacrifices qui nous occupent ici ne nous présentent pas seulement cette expiation générale, cette base de la réconciliation de toutes choses, mais ils nous montrent l'expiation *des péchés, le transport actuel des péchés* sur Jésus, le don gratuit en justification de vie (comp. Rom. 5, 16-19). De même qu'Ésaïe a dit : « Il a porté les péchés de plusieurs » ; et encore : « Il a mis sa vie en oblation pour le péché » (És. 53, 12 et 10) ; nous trouvons Jésus ici non seulement comme offrande, en vertu de laquelle les pécheurs peuvent être conviés, mais comme Celui qui a porté en Son corps sur le bois les péchés du croyant ; en sorte que l'Église, anticipant le grand et glorieux résultat, apprend qu'elle est un corps sauvé, et peut se réjouir de ce que l'apôtre déclare, disant : « Vous qui étiez autrefois étrangers et ennemis quant à votre entendement, dans les mauvaises œuvres, il vous a maintenant réconciliés, etc. » (Col. 1, 21-22). Nous qui croyons, nous avons ainsi une pleine et parfaite paix, sachant que Jésus n'a pas porté seulement quelques-uns de nos péchés, mais que tous nos péchés ayant été placés sur Lui, Il les a *tous* effacés. « Il a été livré pour nos offenses et a été ressuscité pour notre justification » (Rom. 4, 25). S'il est vrai que Jésus, en portant nos péchés, nous a justifiés, nous devons savoir aussi que tous nos péchés ont été ôtés de devant Dieu, selon ce témoignage de l'Esprit : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités » (Hébr. 10, 17). « Par une seule offrande il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés » (Hébr. 10, 14) ; « il nous a sauvés, et nous a appelés d'une sainte vocation » (2 Tim. 1, 9). Jésus a porté tout le péché, et l'Église ainsi est délivrée de toute son iniquité, Il a porté la peine que nous avons méritée, et nous ne pouvons regarder à Son œuvre que comme étant ainsi complète et accomplie, et nous devons par conséquent voir tous les péchés de l'Église placés sur Lui, et effacés, Dieu étant juste en pardonnant, « juste et justifiant », parce que Jésus a porté déjà les péchés. Si je dis que les péchés n'ont pas été tous effacés, quels sont donc ceux qui demeurent, ceux dont je n'ai pas été justifié ? Quand est-ce que chaque péché sera séparément expié ? Si l'Église, comme corps, n'est pas présentée à Dieu comme parfaitement agréable à Dieu, qu'est-ce que le pardon ?

Si par le sentiment du besoin que nous avons de cette effusion de sang, car « sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission » (Hébr. 9, 22), nous sommes amenés à en reconnaître le prix, alors nous nous approchons du propitiatoire (comp. Rom. 3, 25), et nous y trouvons tous nos péchés effacés, et le témoignage que Christ a souffert pour nous, Lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu (1 Pier. 3, 18). Ne restreignez pas la portée et la gloire de l'œuvre que Jésus a accomplie ; Il confessa nos péchés sur Lui-même, Il les porta et fut frappé à cause d'eux ; et s'Il a ouvert votre cœur pour que vous croyiez en Lui comme ayant porté les péchés en quelque manière, alors *tous* vos péchés sont ôtés, car s'Il a porté les péchés en quelque manière, Il les a effacés et vous êtes justifié. Étant ainsi justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu ; nous sommes justifiés de toutes choses, et Jésus nous voit ainsi, non pas à un certain moment donné, mais afin qu'Il nous présentât à Dieu. Il n'est pas question de transgressions passées ou futures ; mais Il porta « *nos péchés* ». Ne vous laissez pas ravir ce don merveilleux, et sachez que vous êtes justifié (comp. Rom. 5, 1-2, 9, 10 ; Gal. 2, 16-21 ; Éph. 1, 7 ; 2, 11, etc. ; Act. 10, 43 ; 13, 38-41 ; Hébr. 9, 26 ; 10, 14, etc.).

Telle est notre position devant Dieu en vertu de l'offrande, une fois faite, du corps de Jésus Christ. Mais nous bronchons pourtant tous, journallement, en plusieurs manières ; et si la foi nous dit que nos péchés sont effacés, nous trouvons cependant, en regardant à nous-mêmes, abondance de mal ; mais ici encore la grâce du Seigneur a pourvu à tous nos besoins d'une manière admirable.

Nous apprenons en effet, chapitre 6, 22 (comp. 6, 11 ; 7, 6-7), que le sacrificateur qui offrait le sacrifice pour le péché devait le manger. Comme nous avons vu ailleurs (chap. 7, 14-36) l'adorateur et le sacrificateur manger ensemble le sacrifice de prospérité, figurant ainsi Jésus comme identifié avec la joie de la communion, nous voyons ici le sacrificateur prenant sa part du sacrifice pour le péché et nous présentant Jésus comme identifié avec le péché qui fait obstacle à la communion. Ce sacrifice n'appartenait pas en commun à Aaron et à ses fils ; le sacrificateur seul qui l'avait offert devait en manger. Il y avait identité parfaite entre le sacrificateur et la victime qui représentait le péché de celui qui offrait le sacrifice. Le sacrificateur n'avait pas commis le péché ; au contraire, il en avait fait l'expiation par le sang qu'il avait répandu : cependant il s'identifiait complètement avec le péché du coupable en mangeant *cette part* sur laquelle le péché était confessé. C'est ainsi que Christ, nous préparant une consolation parfaite, sans avoir connu le péché, a fait l'expiation pour le péché et s'est identifié avec tous les nôtres : ces péchés étant, pour ainsi dire, perdus et consumés en Lui. Le pécheur s'approchait en faisant confession de ses péchés et en s'humiliant ; mais quant à la culpabilité et au jugement de son péché, c'était le sacrificateur qui s'en chargeait, en sorte que le péché n'arrivait pas jusque devant le tribunal de Dieu et n'affectait en rien les relations entre Dieu et le coupable. Le culte de celui-ci était renouvelé, car il était accepté en Christ qui est notre vrai sacrificateur. Le péché qui interrompait la communion était ôté, ou servait seulement d'occasion pour renouveler, dans un cœur abaissé jusque dans la poussière et anéanti dans la présence de la bonté de Dieu, la relation et la communion fondée sur une bonté devenue infiniment plus précieuse, établissant ou fortifiant ainsi dans l'âme le sentiment des richesses et de la sûreté de cette médiation que Christ accomplit éternellement pour nous, pour garantir notre communion actuelle et notre jouissance de cette communion, en dépit de nos misères et de nos fautes, dans la présence, la gloire et l'amour de Celui qui ne change pas (comp. Hébr. 2, 17-18 ; 4, 14-16 ; 7, 23-28 ; 8, 1 et suiv. ; 10, 19-23 ; 1 Jean 2, 1-2).

Il convient ici, à l'occasion de nos manquements de tous les jours, de dire quelques mots d'un cas spécial de sacrifice pour le péché dont nous avons fait mention plus haut et que nous trouvons au chapitre 19 du livre des Nombres. Le Lévitique nous présente les sacrifices sous leurs grands traits distinctifs ; les Nombres nous en font connaître l'application particulière aux difficultés de la marche de la foi, soit pour le cas où un homme était tombé dans le péché, soit pour le cas où il avait contracté quelque souillure. Au chapitre 19 de ce livre des Nombres, l'Écriture nous parle d'une génisse rousse sacrifiée et brûlée en sacrifice pour le péché, selon Lévitique 4 : les cendres devaient être gardées pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau d'aspersion ; « c'est une purification pour le péché » (Nomb. 19, 9). On faisait aspersion de cette eau sur toute personne qui avait touché une chose impure, et la puissance du sacrifice pour le péché était ainsi manifestée dans la purification de celui qui s'était souillé. Il n'y avait pas, pour chaque souillure, un nouveau sacrifice, une effusion de sang, mais une aspersion avec l'eau qui avait reposé sur les cendres. La Parole de Dieu ne nous présente que trois cas, où il était fait aspersion du sang sur des personnes : d'abord celui d'Aaron et de ses fils, au jour de leur consécration (Lév. 8, 23, 30) ; ensuite celui du lépreux, le jour de sa purification (Lév. 14, 7) ; et enfin celui du peuple tout entier, lorsque l'alliance du mont Sinaï fut établie (Ex. 24, 8). Il n'y avait besoin, en effet, que d'une seule aspersion, car Dieu, quand Il l'envisage dans toute sa portée, nous dit que « ceux qui rendent le culte étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de péché » (Hébr. 10, 2). Pour les souillures de chaque jour, au contraire, car Dieu ne laisse passer inaperçu aucun péché, il y avait l'eau

de séparation, c'est-à-dire une chose faite dans le passé (l'expiation du péché), appliquée avec une puissance actuelle à la conscience, selon que le cas l'exigeait. Le sacrifice de Jésus est un acte accompli depuis bien longtemps (Héb. 9, 26 ; 10, 14) qui ne se renouvelle pas, et qui a une portée éternelle ; mais lorsque le croyant, une fois purifié par la foi au sang de Jésus, contracte quelque souillure dans sa marche à travers le monde, il n'y a pas de nouvelle offrande (comp. Héb. 10, 18), mais le sacrifice de Jésus est rappelé à son souvenir par le Saint Esprit. C'est le sang qui nous purifie de tout péché, et qui nous donne accès auprès de Dieu, comme fils par adoption ; mais ce qui apaise la conscience, quand il s'agit de notre communion avec Dieu, c'est l'Esprit de Dieu rappelant à la mémoire ce que Jésus a fait, de manière à rétablir la communion. Quelle que soit la nature du péché que nous avons commis, l'eussions-nous fait « par ignorance », il rend impossible la communion avec Dieu ; rien de ce qui ne s'accorde pas avec la sainteté du sanctuaire de Dieu, ne peut y être introduit, et cette sainteté est invariable. Mais si notre conscience nous condamne, qu'avons-nous à faire ? Saisissant par le Saint Esprit la valeur de l'œuvre accomplie de Jésus, dont les cendres sont le mémorial, nous sommes amenés au sentiment douloureux que nous nous sommes souillés, malgré la rédemption par les péchés, pour lesquels Christ a souffert, quand Il l'accomplissait ; nous sentons que nous avons péché en face, mais, hélas ! dans l'oubli des souffrances de Jésus pour le péché, aux convoitises duquel nous cédon si facilement. Le nouvel homme juge par l'Esprit et selon Dieu, et prend connaissance des souffrances de Christ, et du péché tel qu'il apparaît à la croix. Son premier sentiment, c'est l'amertume, quoique sans pensée d'aucune imputation, l'amertume, précisément parce qu'il n'y a point d'imputation, et que nous avons péché contre l'amour aussi bien que contre la sainteté, et qu'il faut nous soumettre à cette conviction. Mais ensuite (et je pense que c'est là le motif pour lequel il y avait une seconde aspersion, verset 19) l'âme est remplie de la conscience de cet amour et de cette profonde grâce de Jésus et elle se réjouit d'être parfaitement nette par l'œuvre de cet amour. Les détails de ce sacrifice montrent comment Dieu ne laisse passer inaperçu aucun péché, mais nous en purifie ; il montre aussi que si quelqu'un a affaire au péché d'autrui, quand ce serait dans la voie du devoir et pour l'ôter, il est souillé, non pas comme la personne coupable, sans doute, mais nous ne pouvons toucher le péché sans en être souillés, comme nous voyons au verset 21.

Mais revenons au Lévitique et aux chapitres qui nous occupent plus spécialement ici. Nous avons pu voir, dans les chapitres 1 à 3, la perfection du sacrifice de Jésus, offert à Dieu en offrande de bonne senteur ; les chapitres 4 ; 5 ; 6, 17-23 et 7, 1-21, nous présentent, au contraire, Jésus le juste, qui n'a pas connu le péché, rejeté, traité comme souillé par le péché qui a été placé sur Lui. Rien ne peut maintenir en nous, et en dépit du péché, la vraie nature de la sainteté, si ce n'est Jésus portant le péché, le chargeant sur Lui (comp. És. 53, 4-12 ; 1 Pier. 1, 18 ; 2, 24 ; 3, 18 ; Gal. 1, 4 ; Éph. 1, 7 ; Héb. 9, 26, 28 ; 10, 12 ; Jean 1, 29 ; etc.) ; et rien n'est plus nécessaire que le maintien de cette sainteté, sans lequel nous sommes toujours portés à excuser le péché et à penser que, tout en y demeurant, nous pouvons continuer à avoir communion avec Dieu, rabaissant ainsi nécessairement notre idée et notre appréciation du péché. Si ma conscience ne peut pas savoir que le péché est entièrement ôté, il faut que je renonce à la communion avec Dieu, ou bien il faut que je la recherche sur quelque fondement autre et inférieur ; mais si nous voyons Jésus comme holocauste et comme sacrifice pour le péché, nous Le voyons « fait péché » (2 Cor. 5, 21), et nous, faits « justice de Dieu en Lui ». Il nous a aimés et s'est donné Lui-même pour nous (Gal. 2, 20 ; Éph. 5, 2, 25 ; Apoc. 1, 5-6), non pas à cause de quoi que ce soit qu'Il ait pu trouver en nous, mais à cause de Son propre amour qui est au-dessus de tout. Quel bonheur il y a pour nous dans la connaissance de la perfection de l'amour de Christ, et quel n'est pas l'aveuglement de ceux qui estiment que Dieu est comme l'un d'eux, tout en voyant qu'Il a donné Jésus.

Dieu juge tout péché ; et puisque, malgré notre ignorance, nous apercevons du péché

en nous et nous savons que le péché est encore attaché à nous, nous ne pourrions jamais être en paix, si ce n'est par le témoignage du sang (comp. 1 Jean 5, 5-8). Mais par le sang de Jésus et ayant un grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu (Héb. 9, 24, 26 ; 10, 19-22), nous avons hardiesse pour nous approcher en toute liberté, et entrer dans le saint des saints, là même où toute la sainteté de Dieu se manifeste. L'Esprit révèle beaucoup de choses qui ne s'accordent pas avec ce saint lieu, mais nous savons que Jésus a offert une fois un sacrifice pour le péché et pour le délit : « Il a fait celui qui n'a pas connu le péché être péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui » (2 Cor. 5, 21) ; et ainsi la révélation de la sainteté divine, ne révèle rien qui puisse mettre obstacle à notre entrée dans le saint des saints. Tout ce qui est en désaccord avec Jésus dans le sanctuaire, est péché, et rien de ce qui est péché ne passe inaperçu à l'Esprit de Dieu, ce saint surveillant, cet inflexible juge de tout ce qui est incompatible avec Lui-même. L'Esprit ne juge pas selon la conscience naturelle, mais Il juge d'après la mesure de la sainteté de Jésus dans la présence de Dieu. Nous ne savons pas toujours discerner ce qui, selon Lui, mérite le jugement ; mais que nous le discernions ou non, l'Esprit voit le mal, qui est en nous ; et si le sacrifice pour le péché et le sacrifice pour le délit n'étaient pas là, nous serions dans une position plus mauvaise que jamais, parce que ce n'est pas l'Esprit qui a fait l'expiation pour le péché. L'Esprit manifeste toute justice, nous révélant ce que Jésus enseigna, mais nous ne voyons nulle part que l'Esprit ait porté nos péchés, et c'est là un point de la plus haute importance à comprendre pour notre repos. L'Esprit est l'Esprit de témoignage et de sainteté : mais quand il s'agit d'acceptation et d'expiation, elles sont l'œuvre de **Jésus** seul. Dieu nous agréa en conséquence de ce que Jésus accomplit dans la chair, par l'offrande de Son corps faite une fois pour toutes (Héb. 10, 10) : « Il vous a réconciliés dans le corps de sa chair par la mort, etc. » (Col. 1, 22). L'Esprit rend témoignage à une sainteté absolue ; Il témoigne contre nos péchés, Il nous montre qu'en nous il n'y a aucun bien (Rom. 7, 18), et nous apprend en même temps que la paix et le repos sont le fruit du travail de Christ. L'effet de ce témoignage de sainteté de l'Esprit, je le répète, serait de nous ôter toute paix, si en même temps l'Esprit ne nous révélait pas la vertu de l'effusion du sang (comp. Héb. 9, 22) ; mais tandis que Son office est de développer l'intelligence de la sainteté que Dieu exige, l'Esprit nous rappelle toujours que : « le sang de Jésus Christ purifie de tout péché » (1 Jean 1, 7).

Si la sainteté de Dieu vous a été révélée et si vous vous êtes détourné de ce qu'elle exige de vous, puisse l'Esprit de Dieu vous rappeler le sacrifice qui a été une fois offert, afin que vous marchiez en avant, appuyé sur la perfection de ce sacrifice, étant pleinement assuré que vraiment « le sang de Jésus Christ, son Fils, vous purifie de tout péché » !

Il reste à appeler l'attention du lecteur sur le fait que rien, plus que l'offrande pour le péché, ne portait le caractère de sainteté et d'entière séparation pour Dieu. Dans les autres sacrifices, Dieu acceptait ; la bonne odeur montait vers Lui ; dans quelques cas nos gâteaux levés y étaient mêlés ; mais tout cela était l'expression de la satisfaction, naturelle, si on peut dire ainsi, que Dieu prenait en ce qui était parfait et excellent. Mais dans les sacrifices pour le péché, Dieu exigeait d'une manière toute particulière, que la victime fût absolument sans tache (Lév. 6, 18, 22), et toutes les précautions étaient prises pour en attester la sainteté. Rien, dans toute l'œuvre de Jésus, ne démontre autant Sa sainteté positive, Sa parfaite et entière séparation pour Dieu, que le fait qu'Il a porté nos péchés. Celui-là seul qui n'avait pas connu le péché, pouvait être « fait péché » ; et l'acte même de porter le péché est l'expression de la consécration à Dieu la plus entière qu'il soit possible de concevoir, et qui va au-delà de tout ce que nous pouvons concevoir. Christ pouvait dire : « Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en Lui » (Jean 13, 31). Il s'était consacré en entier, à tout prix, pour la gloire de Dieu ; Dieu ne pouvait accepter rien de moins, car il fallait qu'Il fût honoré de la même manière dont Il avait été déshonoré.

Ainsi donc, comme sacrifice pour le péché, Christ est tout spécialement saint ; et maintenant, comme sacrificateur dans la présence de Dieu, par la vertu de ce sacrifice,

intercesseur pour nous, Il est « saint, séparé des pécheurs et élevé plus haut que les cieux » (Héb. 7, 26). Malgré cela il restait tellement vrai que la victime avait été faite péché, que celui qui avait conduit le bouc au désert (Lév. 16, 26, 28), comme celui qui avait ramassé les cendres de la génisse ou fait aspersion sur quelqu'un de l'eau de séparation (Nomb. 19, 7, 8, 10, 21), était souillé jusqu'au soir, et devait laver ses vêtements et son corps avant de rentrer au camp. D'un côté, nous ne pouvons nous représenter une preuve plus grande de l'entière séparation de Christ de tout péché et de Sa consécration à Dieu, que le fait que Christ s'est offert pour porter le péché; et de l'autre, s'Il ne l'avait pas réellement porté dans toute l'étendue de son iniquité, si la malédiction n'était pas réellement tombée sur Lui, Il n'aurait pas pu réellement ôter le péché dans le jugement de Dieu.

Que Son saint nom soit à jamais béni de ce qu'Il a fait, et puissions-nous apprendre à connaître toujours mieux Sa perfection dans l'œuvre de la rédemption qu'Il a accomplie !